

Abandon du projet de données fiscales

JONQUIERE (CF) — Le gouvernement fédéral a décidé d'abandonner les travaux d'érection du Centre des données fiscales de Jonquière.

La firme d'architecte Dallaire et Brassard, chargée de l'exécution des plans, a reçu, en fin d'après-midi d'hier, un télégramme du ministère des Travaux publics l'avisant de bien vouloir mettre fin à ses travaux et d'expédier sa facture finale.

Le télégramme informe la firme de la décision d'abandonner le projet "définitivement". D'autres sources sont toutefois moins catégoriques et parlent plutôt d'une suspension d'une année ou deux.

Rejoint hier soir à Ottawa, le député Gilles Marceau n'avait pas encore eu connaissance de l'envoi de ce télégramme. Il a néanmoins affirmé qu'on l'avait informé au ministère qu'il n'était pas du tout question d'abandon définitif, et que s'il devait y avoir un arrêt des travaux, celui-ci ne pourrait être que temporaire.

Les trois paliers de gouvernement, y compris la ville de Jonquière, ont déjà engagé environ \$5 millions en vue de la concrétisation du projet de Centre des données fiscales.

Tanguay étatisé

SAINT-PRIME (CF) — Des difficultés d'ordre purement technique ont occasionné un léger retard à la finalisation de la transaction Tanguay-Forano, mais rien ne devrait empêcher sa concrétisation d'ici quelques jours.

Le président-directeur général des Industries Tanguay de Saint-Prime, M. Landry, a donné cette indication hier. C'est lundi que la transaction devait être bâclée et que Forano devait prendre le contrôle effectif de 80 p.c. des actions de Tanguay.

D'après M. Landry, il ne resterait qu'à préciser un certain nombre de clauses du complexe contrat de vente avant qu'il ne soit définitivement mis en vigueur.

Celui-ci estime qu'on peut s'attendre à ce que le tout soit complété dans le courant de la semaine prochaine.

Mardi soir, à Roberval, l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, s'est montré très peu loquace sur le sujet, prétextant son intention de ne pas discuter les dossiers qu'il a eus à traiter du temps où il faisait partie du cabinet.

M. Tremblay a seulement défini la transaction comme une nationalisation de Tanguay. Lorsque celle-ci a été effectuée, la prospère entreprise de Saint-Prime appartiendra entièrement à l'Etat via la SDI et la Société générale de financement, qui détient la presque totalité des actions de Forano.

Prix du Québec

MONTREAL (PC) — Le comédien Jean Duceppe et l'écrivain Yves Theriault sont au nombre des cinq Québécois qui ont été honorés par le ministère des Affaires culturelles pour leur excellence dans les arts et les sciences.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a fait connaître hier les lauréats de ces prix pour 1979.

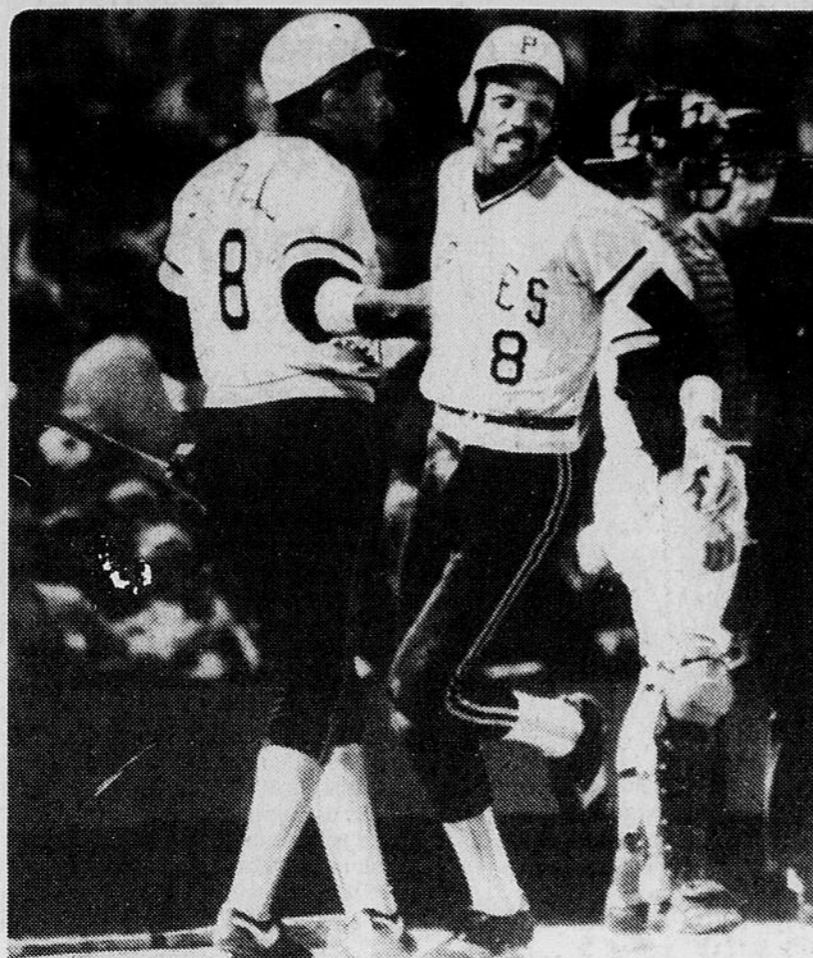
L'écrivain Yves Theriault a reçu le prix Athanase-David, la plus haute distinction littéraire du Québec.

Le docteur Armand Frappier obtient le prix Marie-Victorin pour son oeuvre en médecine préventive et en microbiologie.

Le prix Leon-Guerin a été attribué au dominicain Noël Mailloix pour sa contribution aux sciences de l'homme et le comédien Jean Duceppe a reçu le prix Denise-Pelletier pour sa participation au développement du théâtre.

Enfin, le prix Paul-Emile-Borduas a consacré l'oeuvre artistique et pédagogique du designer Julien Hébert.

Chacun des lauréats a reçu une somme de \$15,000 et une médaille d'argent.



PREMIER POINT — Le Pirate Omar Moreno (18) arrive au marbre et est félicité par Willie Stargell (8) pour marquer le premier point du sixième match de la Série mondiale, hier soir à Baltimore. Moreno a atteint le premier but sur un simple dans la droite, s'est rendu au deuxième sur un simple de Tim Foli dans le centre et a marqué sur un simple de Dave Parker.

(Photolaser PA)

Les Pirates créent l'égalité

Le match décisif ce soir

Page B 1

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 14

Mercredi 17 octobre 1979

52 pages

LA COPIE

30¢

AU COMPTOIR

La région dans un isolement total

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Le quasi-total isolement routier du Saguenay-Lac-Saint-Jean, pendant 36 heures, a eu de multiples repercussions, hier.

Au niveau du transport voyageur, d'abord, puisque les autobus n'ont repris le service qu'en début d'après-midi, et en faisant un long détour par Saint-Simeon. Des départs ont eu lieu à 14h00 et 20h00, en direction de Québec.

Dans l'autre sens, des autobus de la firme Voyageur sont partis de Québec à midi, 14h00 et 16h00. L'autobus de 14h00 a fait le trajet par le parc des Laurentides, un trajet de près de quatre heures, mais la compagnie a décidé de s'en tenir par la suite à l'itinéraire passant par Saint-Simeon.

Toutefois, Québecair et Via Rail ne signalaient aucune hausse sensible de leur clientèle, hier. Tout au plus rapportait-on chez Via Rail, une avalanche d'appels téléphoniques destinés à prendre des informations sur l'horaire des trains;

on sait qu'aucune réservation n'est nécessaire pour jouir du service du transporteur ferroviaire.

Le transport des marchandises a lui aussi été durement affecté. En début d'après-midi, 60 camions-remorques étaient immobilisés à Stoneham, et la Sûreté du Québec établissait qu'au total, plus de 200 transporteurs lourds n'avaient pu franchir le parc des Laurentides au cours de la journée d'hier.

En début d'après-midi, une dizaine de ces fardiens ont été autorisés à franchir les limites du parc à Laterrrière, mais ont été immobilisés pour une longue période au millage 72, en raison des conditions routières.

Les postes ont subi un retard important. Les arrivages quotidiens de courrier n'ont pas eu lieu au cours de la nuit de lundi à mardi. Ni les envois vers l'extérieur, il va sans dire. "Tout ça isole vraiment la région", commentait M. Jacques Joinville, maître de poste de Chicoutimi.

Un avion devait apporter une certaine quantité de courrier vers Montréal et l'ouest du pays, hier soir; et si la situation demeurait la même, d'autres livraisons aériennes de courrier étaient envisagées pour aujourd'hui. Cela promet de généraux problèmes de triage et de manutention lorsque le courrier retardé va enfin arriver, tout d'un bloc", concluait M. Joinville.

Enfin, parmi les camions-remorques bloqués aux extrémités du parc, notons que plusieurs transportaient des denrées périssables, et qu'à long terme, cela pourrait avoir un effet sur l'approvisionnement de la région en produits alimentaires. Personne n'a toutefois voulu, hier, faire de prédictions à ce chapitre.

Les grévistes

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) n'a pas l'intention de se plier aux insistances politiques et publiques et, à moins que l'état de la route ne revienne naturellement à la normale, la circulation dans le parc des Laurentides (route 175) entre Québec et Chicoutimi, risque d'être passablement perturbée. Au moins jusqu'au 1er novembre.

A cette date, les services essentiels négociés entre le gouvernement québécois et le SFPQ entre-

ront en vigueur et le tiers des effectifs syndicaux normalement affectés à l'entretien de la route du parc reviendront au travail.

D'ici là, il semble hors de question que l'entretien de la route 175 soit effectuée par les cadres du ministère des Transports qui ne connaissent pas tous les rudiments de l'opération technique des véhicules. On veut également éviter tout affrontement avec les syndiqués.

Donc, si la mauvaise température persiste dans le parc des Laurentides, la circulation continuera à être repoussée. Après avoir fermé le parc lundi à 22h00, la Sûreté du Québec a permis à quelques camions lourds de circuler hier après-midi, mais l'expérience n'a pas été heureuse. Hier, en fin de journée, on prévoyait que la circulation demeurerait interdite, au moins jusqu'à ce matin.

Autres débrayages

Les débrayages se sont intensifiés hier, dans divers secteurs où le SFPQ est présent dans la région, notamment dans les palais de justice et au ministère des Transports.



CONVOI PARALYSE — La Sûreté du Québec a permis à quelques véhicules lourds d'entreprendre un long périple sur la chaussée glissante du parc des Laurentides hier après-midi. L'expérience s'est évidemment

soldée par un échec. Le parc est demeuré fermé pour une deuxième nuit consécutive.

bonjour

Météo

Ennuagement tôt en matinée. Quelques averses en soirée.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 3-0-6

Série mondiale

Pittsburgh 4 Baltimore 0

Page B 1

la région

Un vrai cocktail

Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi a établi un nouveau record, hier, en vendant un 1,001ème billet pour le cocktail-bénéfices annuel qui a lieu ce soir, de 17h00 à 19h00, au Montagnais, à Chicoutimi. La campagne était cette année, sous la présidence du notaire Marcel Claveau.

le québec

L'esprit national

Le ministre du Commerce et du Développement économique Robert-René de Cotret, a déclaré hier devant la CdeC de Montréal que le "pays progressera s'il est capable de bâtir à partir des forces régionales et provinciales".

Page A 7

Prêts résidentiels
Prêts commerciaux
Téléphonez-nous et demandez le poste 3000

TRUST GENERAL DU CANADA

Moyens de pression

Le premier ministre Lévesque a déclaré hier que certains groupes syndicaux utilisent des moyens de pressions disproportionnés avec la situation dans leur négociation.

Page A 10

Départ de Goldbloom

Les parlementaires de l'Assemblée nationale ont fait hier l'éloge de l'homme politique Victor Goldbloom à l'occasion de son départ.

Page A 12

le canada



Anniversaire

Pierre Trudeau fête aujourd'hui ses 60 ans.

Page A 13

le monde

Sécurité dans la Caraïbe

Des conversations anglo-américano-canadiennes ont commencé hier sur la sécurité dans la Caraïbe.

Page B 13

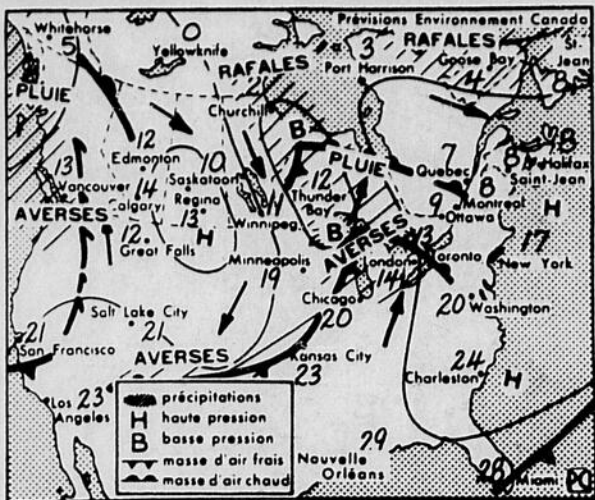
sommaire

— Annonces classées	B 12
— Bandes dessinées	C 6
— Bourse	B 11
— Bridge	C 6
— Cinéma	D 2
— Décès	B 13
— Finances	B 10
— Horoscope	C 6
— Mots croisés	C 6
— Mot mystère	C 6
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	D 2

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mercredi et aperçu pour jeudi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, LAC-ST-JEAN: nuageux et quelques averses, max. 10. Jeudi: beau.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières: nuageux et éclaircies en matinée, possibilité d'averses en soirée, max. 13. Jeudi: ensoleillé.

Québec, Estrie: nuageux et éclaircies en matinée, possibilité d'averses en soirée, max. 13. Jeudi: ensoleillé.

SAGUENAY, Mauricie, PARC DES LAURENTIDES: ennuagement tôt en matinée, quelques averses en soirée, max. 9. Jeudi: beau.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé: ensoleillé en matinée puis ennuagement et averses en soirée, max. 7. Jeudi: dégagement.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ennuagement en matinée, quelques averses en soirée, max. 6. Jeudi: dégagement.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé puis ennuagement l'après-midi, max. 6. Jeudi: dégagement.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Vancouver	10	15
Victoria	9	14
Edmonton	8	10
Calgary	7	8
Regina	5	16
Winnipeg	3	21
Toronto	6	15
Ottawa	1	7
Montréal	1	6
Québec	-1	4
Fredericton	-2	10
Saint-Jean, N.-B.	1	8
Moncton	0	9
Halifax	3	10
Charlottetown	3	8
Saint-Jean, T.-N.	5	10
New York	—	16
Washington	4	17
Tampa	19	29
Miami	23	27
Orlando	19	29
Los Angeles	16	23
San Francisco	17	23

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 06h15 (.7cm) et haute à 12h35 (2m.2cm). Elle sera à nouveau basse à 18h30 (.7cm) et haute à 00h55 (2m.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01h05 (4m.4cm) et basse à 07h35 (1m.2cm). Elle sera à nouveau haute à 13h35 (4m.3cm) et basse à 19h50 (1m.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h20 (3m.8cm) et basse à 08h40 (1m.1cm).

Le QUOTIDIEN

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI**

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef/éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs 668-4906 - 07
St-Félicien et les environs 679-3632
Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).



CAPTURE — Michel Renaud, recherché pour une accusation de meurtre à Montréal, se trouve dans une cellule à Plattsburgh, New York, après sa capture par suite d'une fusillade avec un patrouilleur de frontière américain, dimanche. Le frère de Michel, Pierre, a été tué dans la fusillade. (Photolaser PC)

Mesures de sécurité exceptionnelles pour Michel Renaud

MONTREAL (PC) — Suite aux recommandations des corps policiers du Québec, les autorités pénitentiaires de Plattsburgh ont pris des mesures exceptionnelles de sécurité à l'endroit de Michel Renaud, qu'on garde dans une aile spéciale du pénitencier de la ville.

Michel Renaud devra comparaître, à 20h00, mercredi, au palais de justice de Plattsburgh et devra officiellement répondre à l'accusation de tentative de meurtre commise à l'endroit d'un policier de l'Etat de New York, Myron Merchant, qui a été gravement blessé lors d'un échange de coups de feu qui a précédé l'arrestation du détenu. Au cours de la fusillade, le frère de Michel Renaud, Pierre, son compagnon d'évasion, a été tué, atteint d'une balle à la tête.

Michel ne semble pas avoir subi de services corporels, et son moral est bien

meilleur que lundi matin", a révélé l'avocat de Renaud, Me François Gerin, de Sherbrooke.

Deux Chicoutimiens sains et saufs après 24 heures en forêt

CHICOUTIMI (MR) — Deux citoyens de Chicoutimi sont revenus sains et saufs à la civilisation, hier matin, après avoir passé plus de 24 heures en forêt, après que leur avion se soit abîmé dans les eaux d'un lac, à 45 milles au nord-est de Saint-Fulgence.

Il s'agit de M. Clément Gilbert, 26 ans,

Propos de Tardif

Les élus de La Baie se montrent prudents

LA BAIE (GL) — La prudence des élus municipaux de La Baie à l'égard des propos du ministre Guy Tardif relativement aux frais de délégation des membres du conseil s'explique du fait qu'une poursuite est déjà entendue en Cour supérieure sur ce sujet.

Par conséquent, on ne peut s'attendre à des déclarations fracassantes de la part des membres de l'administration municipale. Même sur les autres items contenus dans la lettre du ministre Tardif, les élus n'ont pas l'intention pour le moment de lancer la polémique.

D'ailleurs, la discussion s'est vite estompée lors de la dernière séance publique immédiatement après la lecture de la lettre du ministre des Affaires municipales relativement à certains gestes administratifs non conformes de la part des autorités.

Par ailleurs, le ministre soulève un autre point de l'administration concernant le tarif de compensation fixe pour la fourniture d'un service municipal. Le point en question touche le service des vidanges qui rapporte plus qu'il ne coûte.

En fait, si le tarif pour cette servitude était plus bas, c'est la taxe foncière générale qui en aurait pris un coup. Dans sa lettre, le ministre précise: "Le fait de prélever une taxe qui dépasse les de-

pendes prévisibles pour un tel service peut constituer une forme d'abus de la part de votre ville."

Encore le CAP

Le Comité action populaire de La Baie entretient une correspondance soutenue avec le ministre des Affaires municipales. Dernièrement, il a fait parvenir deux lettres au ministre concernant un règlement adopté par la municipalité et paiement des comptes de téléphone personnels de deux cadres de la municipalité.

Essentiellement, le CAP demande à M. Tardif de s'impliquer afin d'assurer aux contribuables de La Baie une saine gestion des affaires municipales.

Dans sa première communication, le comité fait allusion au règlement 29 de la municipalité qui permet de débiter des crédits pour l'achat d'une pompe. Le CAP prétend que cette pompe desservira un motel dont deux conseillers sont actionnaires.

Toujours de l'avis du CAP, le règlement a été adopté sur division et les deux conseillers ont voté en faveur. On peut lire dans le communiqué du Comité action populaire: "Ce qui est le plus important dans toute cette affaire, c'est que le règlement aurait été défait si ces deux élus n'auraient pas voté."

Avis de cessation d'emploi aux grévistes de la Banque Royale

JONQUIERE (AB) — La grande majorité des grévistes des six succursales de la Banque Royale au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont reçu leur avis de cessation d'emploi au cours des derniers jours.

En grève depuis le 27 septembre, les syndiqués ont reçu des avis individuels par la poste, leur apprenant la nouvelle. Il a été impossible de rejoindre le porte-parole de cette institution financière pour connaître les raisons et les circonstances qui ont poussé la Banque Royale à poser un tel geste.

Du côté de la CSN qui représente les syndiqués des six succursales touchées par la grève, on a remis l'affaire au service juridique qui étudie le litige. Un des porte-parole syndicaux a cependant qualifié ce geste de chantage.

Rappellent que les négociations entre les représentants patronaux et syndicaux de la Banque Royale n'ont pas repris depuis le déclenchement du conflit. Les parties auront à franchir un énorme fossé avant d'en arriver à une entente. Pendant ce temps, les opérations des succursales touchées se poursuivaient, grâce au tra-

vail des cadres et à du personnel provenant de l'extérieur, affirme le syndicat. On sait que la Banque Royale n'est pas assu-

jetée par la Loi anti-briseurs de grève, puisque les relations de travail chez elle dépendent du Code fédéral du travail.

Employés de Chicoutimi

La FEMSQ contestera

CHICOUTIMI (AB) — On devait s'y attendre, la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec (FEMSQ) à laquelle est affilié le Syndicat des employés municipaux de Chicoutimi, a réagi à l'annonce faite la semaine dernière par la CSN qui a déposé une requête en accreditatation pour représenter ce syndicat.

La FEMSQ contestera la requête de la CSN et nul doute que les négociations entre la ville et ses employés seront retardées. Elles devaient débuter en novembre, et le conseil de ville s'est dit prêt à négocier. Cependant, règle générale, un employeur attend tou-

jours la décision du ministère du Travail avant d'entreprendre les négociations avec un syndicat dont la représentation n'est pas assurée.

Par ailleurs, la FEMSQ a dénoncé hier, dans un communiqué de presse, la conduite des représentants de la CSN qui ne se sont pas présentés à une réunion d'information qui devait confronter les deux organisations syndicales.

Critique à laquelle la CSN a répondu qu'elle n'avait pas été consultée sur les modalités de la rencontre et qu'elle n'était pas intéressée à aller "se chicaner" dans ce genre de réunion.

Débrayage des fonctionnaires

Palais de justice encore perturbés

CHICOUTIMI (MR) — Le

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.50 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

fonctionnement des palais de justice de Chicoutimi Alma et Roberval, à nouveau été affecté, hier, par le débrayage des employés membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

A Chicoutimi, on a tout

Jonquière

Trois adolescents appréhendés

JONQUIERE (MR) — La Sûreté municipale de Jonquière a appréhendé, hier trois adolescents qui s'étaient présumément rendus coupables de trois vols d'automobiles, au cours de la nuit précédente.

Il s'agit de trois jeunes d'âge mineur, de Jonquière, qui n'étaient pas inconnus des milieux policiers. Dans la nuit de lundi à mardi, ils avaient subtilisé trois automobiles station-

né de même réussi à instruire une enquête sur mise en liberté, avec la coopération du juge Claude Gagnon, de la Cour des sessions, qui se chargeait de prendre lui-même les notes apprises, en l'absence de la stenographe officielle...

Ainsi, l'adolescent de 19 ans, du secteur Nord de Chicoutimi, mis sous arrêts la semaine dernière en rapport avec un hold-up perpétré à l'épicerie d'accommodation du Parc, devra attendre derrière les barreaux la tenue de son enquête préliminaire. Celle-ci a été fixée au 23 octobre.

A Alma, le juge Bertrand Gagnon faisait également sa part en tapant à la machine une ordonnance de transfert de prisonniers.

Si le débrayage se poursuit ce matin, l'enquête préliminaire de Michel Ville-neuve, accusé de meurtre sur la personne de Camille Simard, devra être remise. Cette enquête devait s'instruire aujourd'hui au Palais de justice de Chicoutimi.

Leur cas sera soumis au directeur de la protection de la jeunesse au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

quête préliminaire. Celle-ci a été fixée au 23 octobre.

A Alma, le juge Bertrand Gagnon faisait également sa part en tapant à la machine une ordonnance de transfert de prisonniers.

Si le débrayage se poursuit ce matin, l'enquête préliminaire de Michel Ville-neuve, accusé de meurtre sur la personne de Camille Simard, devra être remise. Cette enquête devait s'instruire aujourd'hui au Palais de justice de Chicoutimi.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service



Jean-Claude Gervais

En assurance-vie. En assurance collective-vie. En régime de pension. En assurance salariale. En assurance hypothécaire. En épargne retraite.

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Bureau: 546-5161
Résidence: 549-2794



La Mutuelle du Canada
393 est, rue Racine, Chicoutimi.

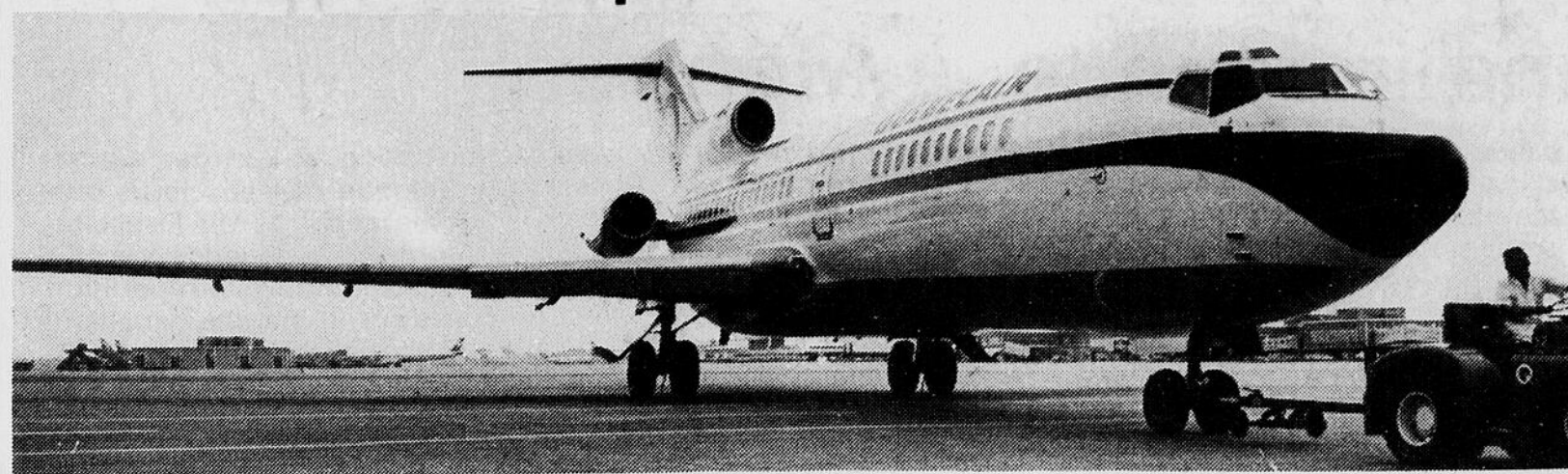
CONSULTANTS EN GESTION

J.P. Laberge et Associés Consultants Inc.
368, Chabahi, Suite 1, Chicoutimi. Tél.: (418) 545-2428
65, St-Joseph Sud, Suite 222, Alma. Tél.: (418) 686-4061

Marcel Quenneville O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est. Racine, Chicoutimi
543-4363
CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, de l'École, Arvida
548-4663

Les "retards" de Québecair

L'Alcan fait part de ses doléances à la CCT



par Laval Gagnon

JONQUIERE — Pour les mois de janvier, avril et mai 1979, près de 30 pour cent des vols de Québecair assurant la liaison entre Bagotville et Montréal ont subi des retards variant entre plus d'une heure et moins de quinze minutes.

Ces chiffres ressortent du mémoire que vient de présenter à la Commission canadienne des transports la compagnie Alcan, qui s'oppose à l'obtention par la compagnie aérienne d'un droit de prolonger ses vols jusqu'à Toronto.

Le mémoire, qui a été présenté à la CCT le 5 octobre, étale une série de chiffres compilés par la compagnie qui démontre la faiblesse de la qualité du service offert par la compagnie aérienne. En annexe, la compagnie dévoile

également la correspondance entretenue avec les autorités de Québecair, dans laquelle le président Alfred Hamel reconnaît notamment (le 22 mars 1979) que les problèmes de ce genre durent encore "plusieurs mois".

On apprend également que l'accession de M. Hamel à la présidence de Québecair a poussé l'Alcan à retarder, ses protestations. On espérait alors une amélioration de la situation en 1979, comparativement à 1978, année où la compagnie avait également effectué des relevés peu flatteurs pour la compagnie.

Toutefois, en poursuivant ses relevés en janvier, avril et mai 1979, Alcan conclut que la situation n'avait pas sensiblement évolué.

Le désir de Québecair d'étendre ses liaisons à la région torontoise poussa l'Alcan à intervenir

auprès de la Commission canadienne des transports.

Un gros client

La compagnie justifie incidemment son intervention par le fait qu'elle est un gros client de Québecair.

Par année, en excluant les sièges réservés par des non-employés (mais qui font affaires avec Alcan), le personnel de la compagnie accapare plus de 8,500 sièges des avions de Québecair.

"En dehors des mauvaises conditions climatiques, lesquelles peuvent être prises en considération pour les envolées retardées ou annulées, Québecair admet elle-même (...), que la performance insatisfaisante de la compagnie est due au manque d'avions suffisants afin de desservir adéquatement les par-

cours existants et spécialement en fonction de l'âge et de la condition mécanique des appareils à son service", lit-on dans le mémoire.

Alcan croit qu'en obtenant la liaison jusqu'à Toronto, Québecair devra négliger ses autres services en raison de la forte compétition sur la ligne Montréal/Toronto.

Comme condition préalable à toute expansion de service, Alcan demande que la CCT exige que Québecair améliore "substantiellement" son service actuel au minimum pour une période de six mois.

La compagnie d'aluminium affirme de plus que les délais et annulations de vols lui ont coûté "des milliers de dollars par mois en dépenses supplémentaires et en perte de temps des employés".

EN INSTANCE DE DEPART — Un passager quelque peu inquiet prend information auprès d'un employé courtois de la compagnie.

Si on obtient le feu vert, ce sera la première école de tannage au Québec

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La Commission scolaire Valin pourrait dispenser dès septembre prochain un cours complet dans le domaine de la tannerie dans ce qui

pourrait être la première école de tannage au Québec installée dans les locaux actuels de l'entreprise Fourrures Cano de Chicoutimi. Un projet ambitieux mais qui devient réaliste lorsqu'on constate qu'il n'existe aucune institution du genre au Québec et que cette industrie est à son déclin dans la province.

L'idée est lancée mais le projet est en branle depuis six mois environ. La Commission scolaire Valin pilote le dossier avec la collaboration de M. Antoine Cano, propriétaire de l'établissement. En définitive, il ne manque que l'approbation du ministère de l'Éducation qui n'a pas encore donné signe de vie.

Essentiellement, l'entreprise "Les Fourrures Cano Ltée" offre à la Commission scolaire Valin la possibilité de se porter acquéreur, par l'intermédiaire d'un don au gouvernement du Québec, de son industrie en vue de mettre sur pied, à Chicoutimi, une école de tannage à vocation provinciale.

Au départ, cette école aurait l'avantage grâce au personnel déjà en place, d'offrir à sa future clientèle les trois options de tannage soit le cuir, la pelletterie et la mégisserie. Ainsi, à partir de cette infrastructure, la CS Valin pourrait dévelop-

per tout un éventail de cours se rattachant à l'industrie du tannage.

Impact de l'option

Grosso modo, les tanneries se classent en trois catégories: la tannerie de cuir, la tannerie de pelletterie et la tannerie de mouton (aussi appelée mégisserie). L'école développerait ces trois catégories et formerait des travailleurs et des techniciens spécialisés dans le domaine de la fourrure.

C'est surtout sur l'effet d'entraînement qu'insistent les responsables du dossier à la Commission scolaire Valin. Les tanneries ont des relations avec plusieurs dizaines d'emplois dans des secteurs comme la taxidermie, vêtement, cordonnerie, ganterie, vêtement de laine, artisanat, atelier de meubles, décoration et fabrication de raquettes.

Par ailleurs, une tannerie crée des demandes à plusieurs niveaux notamment la recherche, l'industrie chimique, l'industrie du meuble, les huiles, les teintures pour n'en nommer que quelques-uns.

Dans sa première année d'opération, l'école de tannerie devrait recevoir entre 15 et 20 élèves. En deuxième année, l'école ac-

cueillerait entre 30 et 40 élèves considérant la mise en place d'une deuxième option (corroyeur-tannerie) qui s'ajouterait à la première (tanneur).

Jusqu'à la quatrième année d'opération, il serait possible de retrouver à l'école de tannerie dans les deux options entre 90 et 100 étudiants. Outre le recrutement naturel qui pourrait se faire par l'entremise de l'école polyvalente Charles-Gravel, on envisage d'étendre l'option à l'échelle de la province où on pourrait entraîner d'autres jeunes intéressés par ce travail.

Al'appui de sa requête au plan pédagogique, la Commission scolaire présente un dossier économique concernant l'implication et les répercussions d'une école de tannerie à Chicoutimi.

Essentiellement, on constate que l'industrie de la tannerie au Québec est à un déclin. L'industrie de la chaussure et des vêtements en cuir par exemple fait face à une concurrence redoutable de la part de pays étrangers (Italie, Japon, France), qui produisent à meilleur marché un produit à qualité égale.

On constate également que la formation des tanneurs est absente de la vie économique au Québec. En fait, il n'y a rien et cela constitue une lacune importante.

Dans l'esprit des autorités de la CS Valin, la création d'une telle école pourrait redonner à cette industrie la place avantageuse qu'elle a déjà occupée dans l'économie québécoise en lui fournissant une main-d'œuvre de qualité capable de répondre aux besoins.

Hier, le directeur général de la Commission scolaire Valin, M. Jean-Baptiste Potvin s'est dit déçu, que le dossier soit connu du public car depuis le dépôt du projet il y a six mois, le MEQ n'a donné aucun signe de vie.

En effet, on aurait préféré avoir des confirmations du ministère avant d'en parler ouvertement. Toutefois, les autorités de la CS Valin rencontrent aujourd'hui des fonctionnaires du bureau régional du ministère de l'Éducation pour discuter du dossier.

Jeux d'hiver 1983

Rimouski et Rouyn s'ajoutent à la liste

CHICOUTIMI (LG) — Le gouvernement fédéral aura à choisir entre quatre candidatures lorsqu'il accordera le printemps prochain les Jeux d'hiver du Canada de 1983.

Outre Trois-Rivières et la région du Saguenay (y compris la ville d'Alma), deux autres villes ont en effet l'intention de présenter une demande dans les délais: Rimouski et Rouyn-Noranda.

D'autre part, on apprend hier que la ville de Sherbrooke, qui abandonnait il y a quelques semaines son projet de loger une demande, appuyait la candidature de Trois-Rivières.

Ces développements n'ont pas semblé altérer la confiance du "Comité des seize" qui tenait une assemblée hier.

Les membres du comité, présidé par M. Jean-Marc Lavoie, se sont partagés les diverses tâches nécessaires à l'élaboration de la soumission, et ont arrêté un plan d'action qui conduira, espère-t-on, à l'obtention des jeux.

Le directeur général du comité de la soumission, M. Gerry Beaudry, a dit être en mesure d'envoyer le document

de soumission sous impression le 15 novembre.

Cette étape sera suivie de la présentation de la soumission au gouvernement du Québec le 29 ou le 30 novembre.

Ce sera ensuite au comité fédéral d'évaluation des candidatures à entrer en scène, probablement le 31 janvier. Initialement, ce comité devait effectuer son travail le 9 décembre. On a décidé de reporter l'évaluation des candidatures à une date plus rapprochée de l'époque où se tiendront les jeux, afin de pouvoir mieux juger de l'état des sites.

Enfin, on estime pouvoir présenter la soumission au ministre responsable, vers le 10 février, à Ottawa.

Quant au financement du comité de la soumission, une proposition sera présentée aux conseils municipaux concernés selon laquelle les crédits nécessaires (environ \$40,000), seront répartis de la même façon que l'ont été les engagements financiers pris par les villes au plan des immobilisations.

élections

La personnalité: un atout d'importance

par Claude Fortin

Le maire qu'étaient les contribuables d'Alma, le quatre novembre, devra probablement sa victoire à sa personnalité ou à l'image qu'il projette dans le public, bien plus qu'à son programme électoral. La similarité de l'état des deux candidats vis-à-vis la chose municipale frappe à plus d'un égard.

Les divergences de vues, s'il en est, ne paraissent guère dépasser le niveau des nuances et des détails. Les éclaircissements qu'apportent d'ailleurs eux-mêmes MM. Gabriel Fortin et Noël Girard font bien davantage ressembler leurs programmes à des formulations différentes d'idées semblables qu'à une véritable alternative.

M. Girard refuse de vendre le réseau électrique de la ville tant qu'il sera rentable. M. Fortin ne pense pas différemment, c'est surtout au cas où l'Hydro cesserait, avant l'échéance de 1990, de respecter un contrat que l'Etat n'a jamais signé, qu'il croit opportun de participer aux négociations provinciales sur les critères de vente des réseaux électriques.

Les deux hommes annoncent une diminution du fardeau fiscal, qui découlera nécessairement de la réforme qui doit prendre effet au début de 1980. M. Girard parle d'un retour de \$0.37. Son adversaire refuse de préciser un montant. Chacun promet toutefois de s'en tenir aux besoins de financement des services actuels. Aucun ne veut profiter de la nouvelle disponibilité monétaire découlant du transfert de la taxe scolaire pour allonger la colonne des dépenses.

M. Girard tente une percée non inscrite au programme en soutenant qu'il y a lieu de renforcer le rôle décisionnel des élus par rapport à celui des fonctionnaires. Celui-ci, qui a déjà travaillé comme fonctionnaire à la ville d'Alma, estime qu'il détenait alors plus de pouvoir que pendant son mandat de conseiller municipal.

M. Fortin rétorque en rappelant que dès le début de son présent mandat il avait préconisé un fonctionnarisme fort et un conseil encore plus fort.

Deux hommes qui se disent soucieux de l'économie des deniers des contribuables, de la saine administration et de la communication avec la population se trouvent en présence.

C'est véritablement la personnalité des candidats et le style de leadership que leur attribueront les électeurs qui devraient déterminer l'issue de la campagne.

M. Girard voit d'abord le maire comme un meneur d'homme, capable de convaincre son conseil du bien-fondé de ses politiques administratives.

Son adversaire opte également pour le leadership, mais en faisant tout particulièrement ressortir sa préoccupation de maintenir une collégialité maire-conseil.

M. Fortin dispose déjà d'une assez longue expérience en politique municipale. Ses sept années à la table du conseil et ses quatre ans à la chaise du maire l'ont bien fait connaître des contribuables d'Alma.

M. Girard vient de vivre une première expérience de quatre années à la table du conseil. Aux dires d'observateurs, il y a donné de bonnes performances, suffisantes en tout cas pour servir son image d'administrateur. Au surplus, sans jamais avoir été candidat, celui-ci n'était déjà pas un inconnu de la scène politique.

A Alma, personne ne paraît concéder d'avance l'élection à qui ce soit. La lutte pourrait être belle. Les campagnes que mèneront les candidats pourraient, à cet égard, avoir une très importante influence sur la décision des électeurs.

Uniformisation de l'appellation de deux artères

CHICOUTIMI (LG) — Le tronçon routier chicoutimien qui regroupe présentement le boulevard Saint-Paul (dans l'axe du prolongement) la rue Montcalm et le boulevard Sainte-Geneviève (secteur Nord) sera baptisé du nom de cette dernière artère.

D'autre part, le boulevard qui longe le Saguenay en changeant de nom à quatre reprises (boulevard Mgr-Racine, Lamarche, Price et Saint-Génace) sera baptisé boulevard Saguenay.

Voilà deux recommandations du comité municipal de toponymie acceptées lundi lors d'une assemblée du conseil municipal. Il était devenu nécessaire d'uniformiser l'appellation de l'artère qui traverse du nord au sud (via le pont Dubuc) la ville de Chicoutimi, et le comité de toponymie a retenu le nom du boulevard Sainte-Geneviève-Nord (pour la partie

au nord du Saguenay, et Sainte-Geneviève-Sud (pour la partie au sud du Saguenay).

D'autre part, la rue Montcalm, sectionnée depuis la construction des approches menant au pont Dubuc, en trois parties, deviendra la rue de la Traversée, pour le segment compris entre les rues Racine et Jacques-Cartier.

La section comprise entre la rue Dubuc et le boulevard de l'Université conservera le même nom.

Quant au boulevard Saguenay, le comité recommandera à Jonquière d'accepter cette appellation parce que l'artère parcourt la ville d'est en ouest.

L'actuelle rue Saguenay, localisée à Chicoutimi-Nord sera rebaptisée rue des Remparts, en l'honneur d'une rue disparue lors de la construction du pont Dubuc.

CITS

Jacques Fortin est nommé médiateur dans le conflit

CHICOUTIMI (LG) — Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, Pierre-Marc Johnson, a annoncé hier la nomination de M. Jacques Fortin, comme médiateur dans le conflit de travail qui paralyse depuis plus de huit mois le transport en commun dans le Haut-Saguenay.

M. Fortin, qui sera assisté de François Guérin qui avait agi comme conciliateur dans le dossier, a pour mandat précis de "formuler dans les meilleurs délais une formule de règlement équitable pour toutes les parties en présence, en tenant compte des intérêts de la population de la région, (...)".

La grève déclenchée le 14 février, oppose la Corporation intermuni-

cipale de transport du Saguenay et ses 60 employés.

Le ministre Johnson a dit espérer que les représentants syndicaux et patronaux apporteront leur collaboration au travail du médiateur, afin de trouver une solution rapide au conflit.

On sait que la nomination d'un médiateur avait été réclamée par les maires de Chicoutimi, Jonquière et La Baie, appuyés de leur conseil municipal respectif.

gagnon et monette avocats

marc gagnon avocat
robert monette avocat
1 place du royaume chicoutimi g7h 5n6 545 1888

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS ET LACHANCE AVOCATS

Pierre Bergeron, C.R.
François Lamarre, L.L.L.
Guy Wells, L.L.L.
Claude Gauthier, L.L.L.
François-G Tremblay, B.C.L.
André Tremblay, L.L.B.
Michael Cain, C.R.
Paul Casgrain, L.L.L.
Carl Lachance, L.L.L.
Pierre Simard, L.L.L.
Réjean Beaudoin, B. Adm. L.L.B.
Rita-V. Alaire, L.L.B.

110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE POLIQUIN ET CIE C.G.A.
121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE C.G.A., syndic
PIERRE POLIQUIN C.G.A.
DENIS GRENIER C.G.A.

commentaire

L'Entraide demeure une inconnue, à Montréal

Jacques Gagnon, d'Alma, le président-fondateur du Mouvement des caisses d'entraide économique du Québec, demeure toujours un illustre inconnu dans la métropole.

La preuve est que sa photo fut substituée en faveur de celle d'un autre Jacques Gagnon dans la liste des invi-



gabriel berberi

tés d'honneur au premier colloque sur l'industrie de la publicité au Québec, dont les assises se terminent aujourd'hui, à Montréal. C'est ainsi que Jacques Gagnon, directeur des relations publiques de l'Alcan au siège social de Place Ville-Marie, devint, à son insu, le grand patron des caisses d'entraide...

Ce malentendu devait se prolonger jusqu'au déjeuner-causerie d'hier midi, présenté dans la salle de bal de l'hôtel Bonaventure. En effet, les quelque 350 convives n'ont découvert qu'à ce moment la véritable identité du président de l'Entraide économique, qui était alors le conférencier.

Toujours est-il que devant cet auditoire constitué surtout de publicitaires,

d'annonceurs et de journalistes du Québec et de l'Ontario, M. Jacques Gagnon, d'Alma, ne semblait pas totalement à l'aise. Et il a fait sourire plusieurs participants avec l'entrée en matière de son exposé qu'il a lu d'un bout à l'autre: "Après avoir accepté de venir vous rencontrer, je me suis demandé ce que je pouvais bien vous dire et j'avais la nette impression que je n'étais pas votre homme."

Néanmoins, certaines personnes n'ont pas manqué de réagir d'étonnement quand l'homme d'affaires d'Alma a rappelé, en raccourci, la petite histoire des caisses d'entraide économique au Québec, avec ses débuts modestes, il y a 19 ans, et son bilan actuel plutôt spectaculaire. En 1960, ce mouvement se résument à 25 citoyens du Lac-Saint-Jean ayant souscrit chacun \$3,000, à raison de \$50 par mois durant cinq ans.

"Aujourd'hui, a ajouté M. Gagnon, l'Entraide économique existe dans 70 régions du Québec, compte 350,000 membres, avec un actif de \$1,1 milliard, et a connu l'an dernier un taux de croissance de 46%."

Par la suite, les spécialistes de la publicité et leurs clients ont appris que la Coopérative d'épargne et de crédit que dirige toujours M. Gagnon est devenue la principale source de capitaux pour l'implantation et le développe-

ment des petites et moyennes entreprises. Il s'agit, par conséquent, d'une institution financière qui contribue à générer une foule de nouveaux emplois dans la province.

Dans la deuxième partie de sa courte allocution, M. Jacques Gagnon a déploré avec raison que la plupart des messages publicitaires diffusés au Québec, approximativement 80% du total, sont conçus au Canada anglais et dans d'autres pays, particulièrement aux Etats-Unis.

Il en résulte trop souvent que la réclame commerciale dans les journaux, à la radio, à la télévision et ailleurs, ne correspond nullement à la mentalité québécoise.

En outre, en sachant que les ventes de publicité sur le marché provincial se chiffrent par \$800 millions par année, les intérêts minoritaires (20%) que possèdent les Québécois dans cette industrie en plein essor, entraînent des pertes d'au moins \$640 millions!

Au fait, on compte au Canada environ 300 agences de publicité. Les contrats de propagande commerciale des entreprises sont concentrés entre les mains d'une poignée de publicitaires. Ainsi, 30 agences contrôlent 75% du marché canadien. Les 270 autres se disputent le reste.

M. Jean-Paul Dubreuil, conseiller

en administration et l'un des animateurs au colloque de deux jours préparé sous les auspices du Publicité-Club de Montréal, a cependant expliqué, hier, qu'une nouvelle répartition est en cours sur le marché canadien. Depuis 1971, les agences internationales de publicité ont perdu du terrain au Canada. De même, les affaires des agences d'envergure nationale ont régressé. Pour leur part, les entreprises publicitaires du type régional ou qui ont des bureaux uniquement au Québec ont augmenté leurs transactions.

Principale tête d'affiche du colloque, Mme Thérèse Sévigny, vice-présidente et directrice générale du groupe BCP Limitée, première agence de publicité au Canada français, a toutefois déclaré, hier, que les entreprises québécoises évoluant actuellement dans ce secteur sont trop nombreuses.

Une autre tendance qui s'amplifie est que les annonceurs préfèrent transiger directement avec les médias. Ce qui n'aide pas la cause de l'industrie de la publicité en général.

parole aux lecteurs

L'assurance forcée est trompeuse

Je voudrais donner quelques renseignements sur l'assurance automobile du Québec à vous qui croyez être bien protégé par cette assurance obligatoire qui se prépare à une nouvelle augmentation pour 1980.

Cette assurance, qui protège la personne en premier et naturellement les enfants, j'en ai eu l'expérience. D'accord, elle protège celui qui cause l'accident, c'est peut-être pas si mal mais tous les problèmes retombent sur l'accidenté ou ses proches, vous vous débrouillez

avec toutes les formalités et à la fin, si vous désirez être indemnisé, on vous apprend qu'il vous faudrait recourir à un procureur et là, reste à savoir ce que ça donnerait...

N'oubliez pas que lorsque, dans leur feuillet de renseignements, ils vous disent que vous avez droit à une indemnité pour préjudice esthétique, douleurs et perte de jouissance de la vie, ils oublient de mentionner que ces indemnités ne sont accordées que selon leur barème à eux, "fait par eux", ce

qui veut dire que si vous ne souffrez pas de séquelles permanentes, "décidé encore par leur médecin", vous n'avez droit à aucune indemnisation, vos douleurs et jouissances de la vie, tout est effacé du même coup. On paie, par exemple, ce que les petites assurances obligatoires scolaires à \$1 par année paieraient mais que les compagnies n'ont plus la peine de payer puisque vous avez affaires à l'assurance automobile du Québec.

Surtout, n'oubliez pas, si vous avez à voya-

ger, de remiser votre auto et de prendre un taxi, car vous avez besoin de reçus pour le remboursement de vos dépenses. C'est plus facile comme ça, et si votre enfant est un écolier, gardez-le à la maison au risque de lui faire manquer son année scolaire. C'est une des conditions qui vous donne droit à un gros \$80 par semaine.

Est-ce qu'on a amélioré notre sort en créant cette assurance?

Mme R. Voyer, 1072, Pouliot, Chicoutimi. Le 15 octobre.

Un médecin répond à un robot

Jonquière, le 14 octobre 1979.

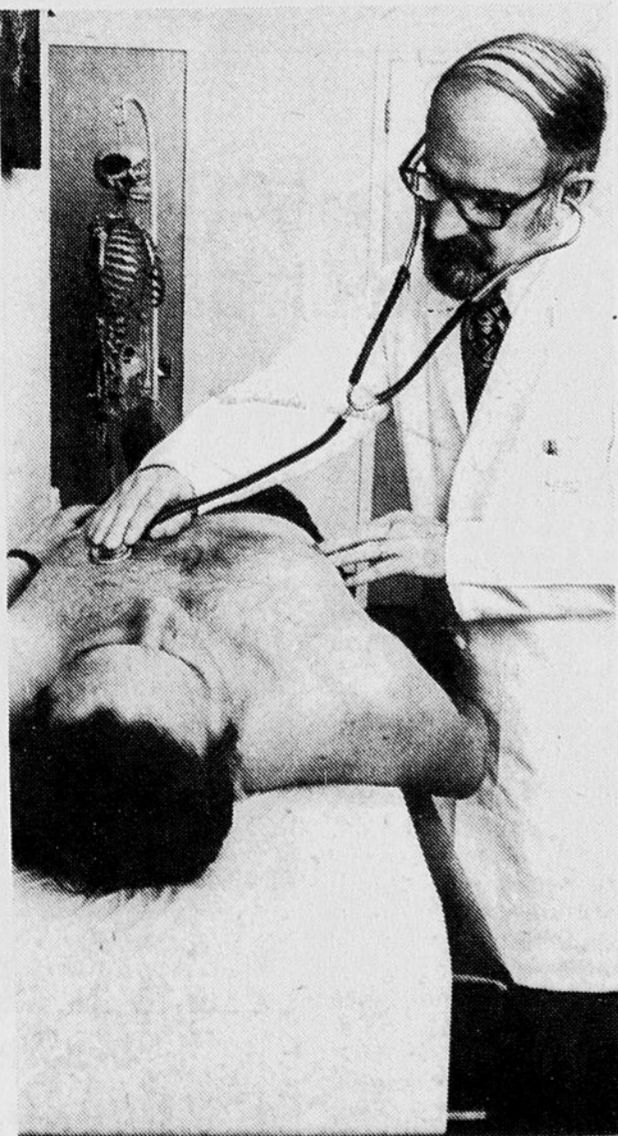
Mme Rosée Simard, Réponse à forum, Progrès-Dimanche, du 14-10-79.

Madame,

Laissez-moi vous dire d'abord que votre appel à l'humanisation des soins hospitaliers m'a profondément touché. Je travaille en milieu hospitalier depuis deux ans. Sachez premièrement que tous les gens qui travaillent dans un hôpital: médecins, infirmières, infirmiers, techniciens, secrétaires, etc., sont aussi frustrés que vous. Nous voudrions donner à toutes personnes toute l'attention dont elles ont DROIT et nous souffrons souvent d'être obligés comme vous le dites de travailler à la chaîne.

Vous savez madame, ceux qui ont choisi de travailler avec des malades ont choisi, non pas un "JOB PAYANT", mais une vie. Nous ne sommes pas des sains, mais des ETRES HUMAINS comme tous, avec nos faiblesses, nos maladies, nos stress. Mais en plus de ces problèmes personnels, nous devons endosser celui de centaines, que dis-je de milliers d'être humains.

Et voilà le mot est lancé: "DES MILLIERS D'ETRES HUMAINS". Bien souvent, nous ne suffisons pas à la tâche. Plus les ans passent, plus les gens consultent pour des raisons très



mineures: petit rhume, bouton sur le bout du nez et j'en passe des "vertes et des pas mûres". Alors, on est obligé d'aller vite, on est débordé et croyez-moi, très frustré. Oui, c'est frustrant pour un médecin de ne pas avoir le temps de consacrer une heure à une personne

qui en a réellement besoin.

Le problème évidemment est très complexe et des spécialistes tentent de trouver des solutions. Notre système médical au Québec est un système qui permet à toute personne, peu importe son rang social ou son statut financier, de

bénéficier de la même qualité de soin.

Mais, comme tout système, il a des défauts. Les gens ne paient plus, alors, ils exagèrent et consultent de plus en plus pour des banalités.

Alors, débordés, frustrés, nous sommes obligés bien souvent de travailler comme vous le dites si bien: "à la chaîne". Madame, votre lettre est très positive. Si vous désirez faire quelque chose pour réhumaniser nos hôpitaux, continuez votre lutte. D'ailleurs, je suis disposé à vous aider avec le peu de moyens dont je dispose en tant que simple citoyen, quand les gens cessent de "chialer", dialogueront et agiront alors, il y aura sûrement quelque chose qui changera.

Madame, j'adore ma profession, et "JE NE SUIS PAS LE SEUL". D'ailleurs, les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont des services médicaux de très haute qualité. Donc, madame, j'adore ma profession, mais je suis aussi frustré que vous de ne pouvoir souvent consacrer à peine 5 minutes de mon temps parce que JE NE PEUX PAS FAIRE AUTREMENT.

Sincères salutations madame, Gilles Lambert, m.d., LMCC

P.-S.: Ceci est mon opinion personnelle et n'engage en rien mes confrères du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital de Jonquière.



Une expérience à vivre

Mme Laforge,

Je viens tout juste de lire votre article "Comment naissent-ils?" Et je ne suis pas tellement du même avis que vous sur certains points.

Les cours prénataux: en ce qui nous concerne, mon mari et moi, nous savions à quoi nous attendre après nos cours. Je savais que j'aurais plus mal que la chatte en accouchant et que mon poupon demanderait toute mon attention et tout mon temps. Que nous n'aurions plus la même liberté qu'un couple sans enfant.

Le médecin, le mien, m'a surpris. Gentil comme tout, je n'ai pas eu l'impression d'être sa millième patiente, que pour lui, c'était de la routine. Au contraire, quant à l'armée, elle était composée de deux infirmières merveilleuses, le médecin, mon mari et moi.

Lorsque mon bébé est arrivé, le médecin l'a mis sur mon ventre tout de suite. Combien de temps? Je ne peux le dire car, une seule chose comptait pour mon mari et moi, notre bébé. Et après seulement, le cordon a été coupé, le bébé placé dans la couveuse, le placenta expulsé et la coupure (nécessaire) suturée. Et pendant ces deux dernières étapes, bébé reposait tout près de nous. Ensuite, c'est le départ

pour une petite chambre où l'on reste environ une heure. Pendant tout ce temps, j'ai pu serrer mon bébé dans mes bras, sans que personne ne me presse.

La séparation se fait, lorsque l'on retourne à notre chambre. Quant au calment, l'infirmière nous le propose seulement. Personnellement, je ne l'ai pas pris et l'infirmière m'a encouragée à ne pas le prendre.

Comme vous voyez, ça se fait même à Chicoutimi, puisque j'ai eu mon bébé au mois de mars '79 à cet hôpital. Il suffit peut-être de dire à notre médecin, ce qu'on désire avoir lors de notre accouchement, pour

vivre une expérience merveilleuse.

W.-S. Bérubé, 549, Ste-Anne, Chicoutimi.

Le 19 septembre.

NDLR — C'est toujours avec plaisir que j'accueillerai les témoignages de satisfaction de femmes ayant accouché à l'hôpital de Chicoutimi. En effet, les revendications des femmes moins satisfaites que vous, trouvent échos dans certains changements apportés et constatés à ce centre hospitalier. Certaines d'entre elles ont regroupé leur force au sein d'un mouvement appelé "Mieux Naître" afin que soit améliorées les conditions d'ac-

couchement des femmes de la région, afin que d'autres nouvelles mères puissent comme vous, être heureuses de leur expérience. Il ne faudrait pas, cependant, ignorer la voix de celles qui rêvent qu'elles doivent changer de médecin, parfois plusieurs fois, avant de trouver celui qui saura répondre à leurs besoins spécifiques, qui tiendra compte de leurs désirs. Il faudrait, pour toutes les femmes, que les conditions de leur accouchement ne dépendent plus de la gentillesse du médecin accoucheur (lequel n'est pas, pour toutes, celui qu'elles ont choisi), mais soient des droits acquis, des droits respectés.

Christiane Laforge.

L'essence coûte cher!

Laissez-moi vous en raconter une capable. Certains vont trouver que ça ressemble à du vol et ils n'ont pas tort. Moi, pour ma part, je trouve dans tout ça une exploitation éhontée du consommateur occasionnée par un manque de compétition. Permettez-moi de vous rappeler qu'en 1967, avec l'aide de milliers de travailleurs, nous avions réussi à déclencher une guerre des prix de l'essence, guerre qui a duré jusqu'en octobre 78, donc durant 12 ans. En octobre 1978, on

payait l'essence, à Alma, 79,9 cents le gallon. Aujourd'hui, le même gallon d'essence nous revient à \$1.08. Les représentants des compagnies pétrolières vous diront que cela n'est pas de leur faute, que c'est le gouvernement qui augmente les prix.

Il y a eu durant ce laps de temps, 8 cents d'augmentation. Alors, pourquoi paient-on 20 cents de plus le gallon? Vingt cents de plus le gallon, hors que dans la région Lac-Saint-Jean seulement nous consommons 20 millions de gallons an-

nuellement. Ce sont 4 millions de dollars par année qui partent des poches du consommateur pour enrichir des compagnies déjà riches à milliards. J'aimerais qu'un représentant de compagnies d'essence vienne contredire ces chiffres. Vous pouvez être assuré que personne ne viendra pour la raison que vous savez.

Claude Gagnon, 355, Bégin, Alma.

Le 15 octobre.



LES PARENTS — La secrétaire de la Fédération des comités de parents de la province de Québec, Mme Lucille Berube, estime que cet organisme est devenu un interlocuteur écouté et respecté du ministère de l'Éducation.

(Photo Paulo Rousseau)

Les comités de parents: du rêve à la réalité

par Gilles Lalancette

JONQUIERE — Depuis 1974, le concept de la participation des parents à la chose scolaire est passé du rêve à la réalité. Organisme marginal à sa fondation, la Fédération des comités de parents de la province de Québec est devenue un interlocuteur écouté et respecté du ministère de l'Éducation à l'aube de sa sixième année d'existence.

On a assisté ces dernières années à une avalanche de sondages auprès des parents afin de connaître leurs différents points de vue sur le système scolaire et notamment sur les motivations à la participation dans l'école. Le MEQ n'a pas échappé à la règle et dans les législations qu'il entend mettre de l'avant, le comité de parents pourrait bien être la figure de proue du fonctionnement de l'école.

Le secrétariat permanent de la Fédération des comités de parents de la province de Québec a pignon sur rue à Jonquière. La seule permanente est Mme Lucille Berube dont la principale besogne est la diffusion d'informations à tous les comités de parents dispersés sur le vaste territoire québécois.

La FCPQ a pris beaucoup d'importance depuis 1974. Certains observateurs ne se gênent pas pour dire que les parents sont devenus, au chapitre politique, l'interlocuteur privilégié du gouvernement au détriment, il faut bien le dire, des commissions scolaires.

Sur ce point particulier, Mme Berube est prudente. Depuis la création de la fédération, nous avons toujours été prudents et nous entendons bien le rester. L'organisme a essentiellement un rôle de soutien auprès de tous les comités locaux, estime Mme Lucille Berube.

Dans son esprit, tout le travail doit se faire à la base. C'est le milieu qui connaît ses besoins et au secrétariat de la fédération, il s'agit d'apporter le support technique aux parents intéressés à la chose scolaire.

Projet éducatif

Dans le cadre de la réforme amorcée avec la publication du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, le projet éducatif d'une école apparaît comme une initiative importante susceptible de chambarder bien des habitudes.

A ce sujet, la Fédération des comités de parents de la province de Québec a une position bien concrète: "Pour qu'une école fonctionne à la perfection, tous les intervenants dans le milieu doivent se regrouper autour d'une même table et discuter".

Selon Mme Berube, il faut tracer le portrait de l'école. Par la suite, on peut identifier les besoins, se donner des objectifs et fixer des priorités de réalisation.

Quand on parle des agents du milieu, on comprend dans l'esprit de la fédération aussi bien les cadres de l'école, les professionnels non-enseignants, les parents, les étudiants et, bien sûr, les enseignants.

Toutefois, la secrétaire de la fédération estime que cette réforme ne se fera pas à court terme. Il faudra compter bien des années avant de voir un projet éducatif structuré pour chaque école.

Pour l'avenir

La Fédération des comités de parents de la province de Québec n'a pas de grands projets pour l'avenir. Essentiellement, on veut continuer de bien informer les membres de la base dans le but d'une intervention plus rationnelle des parents et, par ricochet, une meilleure qualité de l'enseignement.

Dans le contexte actuel, la fédération demande à ses membres d'être vigilants. Selon Lucille Berube, les parents ne doivent pas succomber autant devant le ministère que devant les commissions scolaires.

Dans cette optique, on demande aux parents d'être prudents et de se préoccuper davantage de la situation de leurs enfants à l'école.

En ce qui concerne la présente ronde de négociations dans le secteur public, les parents restent neutres pour le moment. "Tant que la sécurité des enfants et la qualité de l'enseignement ne seront pas menacées, nous n'interviendrons pas. Si la sauce se gâte, nous deviendrons des observateurs arrogants", soutient Mme Berube.

Lutte sans la CEQ?

La CSN consultera à nouveau

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — En raison de la défection de la CEQ et de la brisure qui en résulte au sein du front commun des secteurs public et parapublic, tous les exécutifs des syndicats de la CSN au Saguenay-Lac-Saint-Jean consulteront à nouveau leurs membres au cours des prochains jours. L'essence de la problématique à laquelle les syndicats devront répondre sera: "Êtes-vous prêts à poursuivre la lutte sans l'appui et la participation concrète des gens de la CEQ"?

C'est dans cette perspective qu'ils décideront de l'opportunité de débrayer en octobre, mais une journée seulement, plutôt que deux, comme il était préalablement prévu.

Les votes ont déjà été pris sur cette question, mais à ce moment, les syndicats croyaient que les débrayages toucheraient tous les membres du front commun. Or, la majorité des syndicats CEQ ont rejeté l'idée des deux grèves de 24 heures, ce qui transforme complètement le tableau.

En assemblée générale cette semaine, les syndicats pourront réclamer un deuxième vote sur la question. Ce n'est qu'un peu plus tard, début novembre qu'ils seront consultés sur l'opportunité d'un débrayage illimité.

C'est semble-t-il les décisions qui ont été adoptées lundi soir, alors que les exécutifs des 42 syndicats de la CSN attachés au front commun tenaient une réunion régionale pour analyser la situation. Même si le porte-parole du front commun

au plan régional M. Clément Dufour a refusé d'émettre toute information sur le contenu de cette réunion tenue à huis clos, il a été possible d'apprendre de

source généralement bien informée, les décisions qui ont été entérinées.

Par ailleurs, il semble que cette réunion ait été houleuse par moment, cer-

tains dirigeants de syndicats ayant passablement critiqué la stratégie du front commun, notamment sur les débrayages de 24 heures.

Roberval: l'élargissement de la rue Lavallée sera étudié

ROBERVAL (JG) — Tout en refaisant les réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Lavallée, ce qui est une obligation, on étudiera sérieusement l'idée d'élargir cette même rue.

C'est la décision prise par le conseil, lundi soir, alors que les contribuables de cette rue ont présenté pour la première fois une requête demandant qu'on élargisse leur artère de circulation. Ils se plaignent de l'étroitesse de la rue laquelle est à l'origine de nombreux problèmes principalement en hiver.

Pour cet hiver, "il n'y a rien à faire", a tenu à préciser le conseil par la bouche du conseiller Benoit Bouchard, puisque, selon le gerant municipal M. Robert Gagne, il est impossible de corriger la situation, même partiellement.

Mais, le printemps prochain, à l'intérieur de la mise en place de la nouvelle

infrastructure, il sera possible de donner une réponse aux citoyens habitant cette rue "trop étroite".

Revenant à la charge, cette requête des résidents de la rue Lavallée n'a pas semblé surprendre outre mesure le conseil, familier avec le problème. Mais, il appert qu'on veut le résoudre, le conseil souscrivant d'emblée au projet "d'étude approfondie" de la solution proposée par le conseiller Mme Brassard.

La requête était signée par 18 signataires.

Le retard des taxes

Au 30 septembre 1979, il reste une somme de \$145,000 de taxes à percevoir sur une somme de \$1,500,000. Sans se montrer inquiet de la somme qui correspond à un pourcentage acceptable ne dépassant pas les 10 pour cent, le tres-

rier a suggéré aux élus de prendre les mesures qui s'imposent en pareils cas. Donc après un dernier avis, on procédera à la vente des biens.

Au niveau de la police, le conseil a accepté "l'engagement temporaire" d'un nouveau constable. Il s'agit de M. René Morin de Roberval, diplômé de l'école de police de Nicolet. Après un court séjour à Loretteville, M. Morin a travaillé cinq mois à Jonquière. Actuellement, il est en charge d'un CAT dans cette ville pour prévenir le vol dans les commerces.

Pour freiner la présence trop grande des postes américains via les cablo-distributeurs régionaux, le conseil a endossé la proposition du CRD pour que Radio-Québec s'imprime dans le secteur le plus rapidement possible. A Roberval, Televal en diffuse lui-même plusieurs.

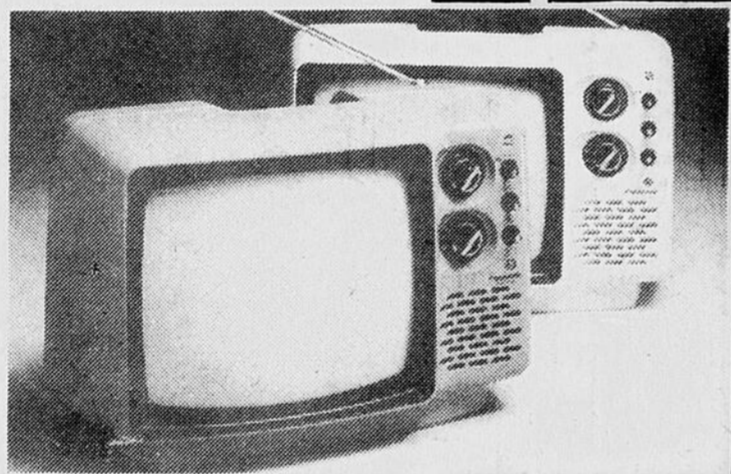
Panasonic

à l'avant-garde du temps

PC-26E56

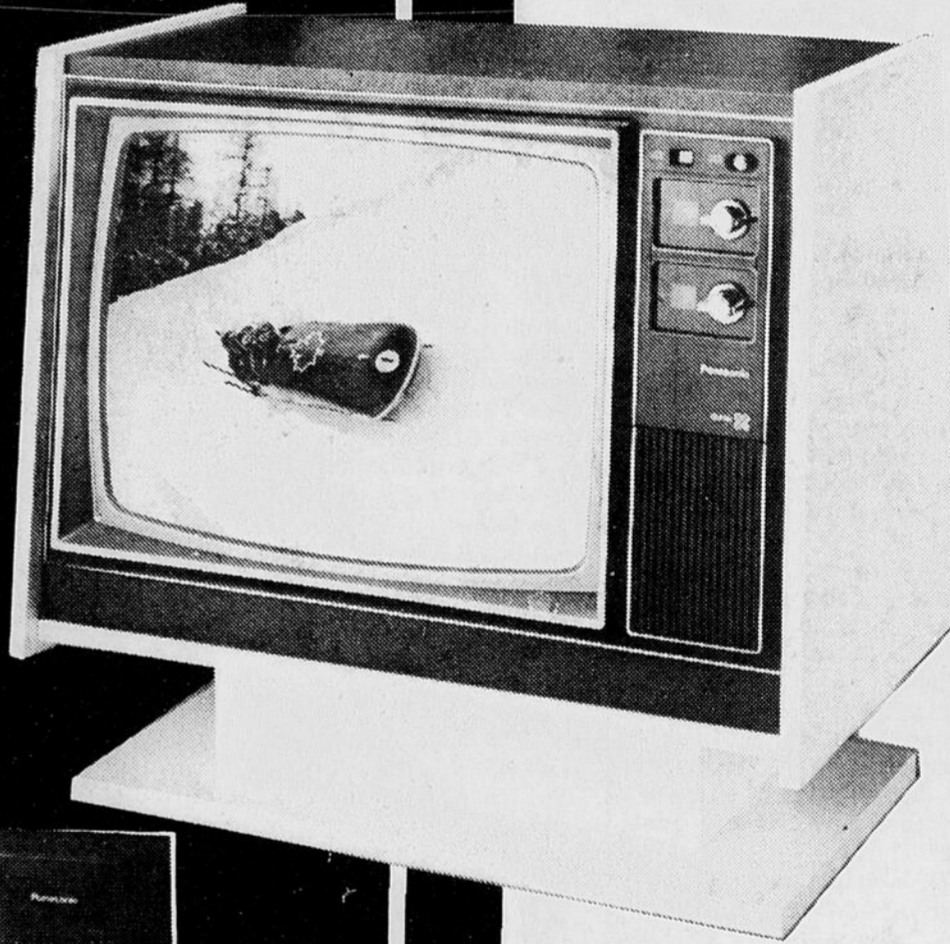
Le "Champlain"

Télé console de 26" dans une élégante ébénisterie montée sur base pivotante. Châssis 100% transistorisé avec système "Couleur Pilote" pour rectifier le signal et lampe-écran "Quintrix" en ligne.



TR-201C

Téléviseur noir et blanc de 12" diag. Châssis intégralement transistorisé. Coffret de style moderne très décoratif.



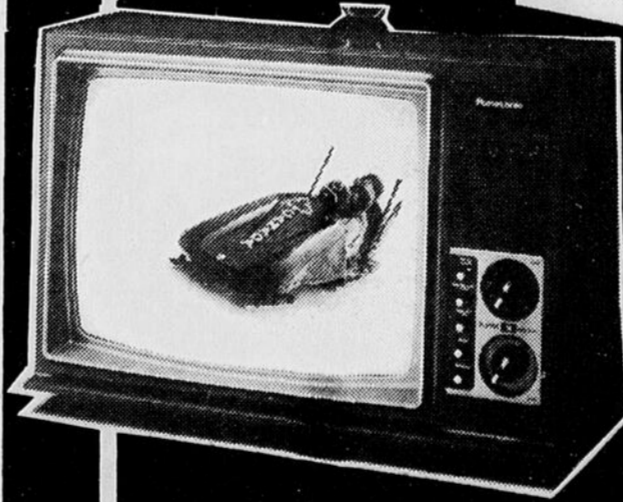
Le "Chanteclair"

PC-26E51

CT-902

Quintrix

Télé-couleur de 20" diag. Lampe-écran "Quintrix" en ligne. Châssis 100% transistorisé et circuits intégrés. Auto-régulation "Q-Lock II" pour la couleur.



CT-218C

Quintrix

COULEUR PILOTE

Télé-couleur de 13" diag. Lampe-écran Quintrix en ligne. Châssis 100% transistorisé et circuits intégrés. Système "Couleur Pilote".

gagnon
FRÈRES

MEUBLES DE VOTRE LOCALITÉ

COULEUR PILOTE

Télé console de 26" dans une ébénisterie contemporaine au fini grenelé pécan. Châssis 100% transistorisé. Système "Couleur Pilote" et lampe-écran "Quintrix" en ligne.

fourre-tout



marcel rivard

Des moutons de couleur

Depuis qu'ils ont montré qu'ils savent mieux que nous jouer du hockey, on dirait que les Russes aiment bien nous en mettre plein la vue. Et pas seulement au domaine sportif.

Au domaine de l'élevage de moutons, par exemple, ils affirment être en avance sur tout le monde. Parce que si on se fie à leur propagande, ils sont réus, grâce à des manipulations génétiques, à produire et élever des moutons dont la fourrure se pare des couleurs les plus chatoyantes. Sur des moutons "caracul" (astrakhans), les généticiens ont obtenu treize nouvelles toisons (argent, rose, or, lilas, bronze, etc.).

Domage qu'ils ne puissent pas faire ça avec leur dissidents qui nous demandent l'asile politique...

aujourd'hui



Jackie annonce son mariage.

Mercredi, 17 octobre 1979, 290ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1778: Jean-Paul II, prenant ses fonctions au Vatican, promet un "ministère de l'Amour".

— 1977: Un commando ouest-allemand libère à Mogadiscio les 86 otages d'un avion détourné de la Lufthansa.

— 1976: Des affiches commencent en Chine à accuser la veuve de Mao.

— 1975: "Marche verte" marocaine au Sahara occidental.

— 1972: La Loi martiale est décrétée en Corée du Sud.

— 1968: Annonce du mariage de Jacqueline Kennedy avec Aristote Onassis.

— 1945: Coup d'Etat du colonel Juan Peron en Argentine.

— 1933: Arrivée aux Etats-Unis d'Albert Einstein qui fuit l'Allemagne nazie.

— 1931: Al Capone condamné à 11 ans de prison pour fraude fiscale.

— 1927: Premier gouvernement travailliste en Norvège.

— 1918: Fondation officielle de la République de Yougoslavie.

— 1913: Les Serbes envahissent l'Albanie.

— 1912: Les Turcs déclarent la guerre à la Bulgarie et à la Serbie.

— 1855: L'Anglais Henry Bessemer dépose son brevet de fabrication de l'acier.

— 1813: Dissolution de la Confédération du Rhin qui avait été mise sur pied par Napoléon.

— 1797: Bonaparte est nommé commandant en chef de l'Armée française pour l'invasion de l'Angleterre.

— 1748: Les Français lèvent le siège des Anglais à Pondichéry.

— 1662: Charles II vend Dunkerque aux Français.

Ils sont nés un 17 octobre:
— Rita Hayworth (1918).
— Arthur Miller (1915).

Die Schweiz Am Oktoberfest

Vous n'avez pas besoin de vous demander ce que veut dire ce titre, car je vais vous le dire tout de suite... C'est en allemand (ce que vous vous doutiez) et ça veut dire: soirée suisse allemande.

C'est une telle soirée qu'organise pour vendredi de la semaine prochaine, à la mezzanine du sixième étage du pavillon principal de l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Association allemande du Saguenay, en collaboration avec le module des langues modernes de l'UQAC.

L'invité d'honneur sera Paul Sterchi, anciennement de Berne et maintenant professeur d'allemand à l'Institut Goethe, de Montréal, qui présentera un court métrage sur la Suisse et prononcera une conférence sur l'actualité de ce pays.

Il y aura aussi deux courtes pièces théâtrales produites par les étudiants d'allemand de l'université. Et un vrai "Schweizer Oktoberfest" suivra avec beaucoup de "Gemütlichkeit"...

Je présume que ça veut dire: un gros party suivra avec beaucoup de bière.

Deux régionaux fédéralistes

Depuis qu'il est fortement question du référendum, le gouvernement fédéral y va rondement, surtout à la télévision, avec ses "commerciaux" (c'aurait été mieux d'écrire "messages" ou "propagandes", hein?) vantant le fédéralisme avec, pour slogan, "Le Canada, j'y suis, j'y reste".

Et au lieu de faire appel à des comédiens reconnus pour faire passer le message, les réalisateurs de ce programme de publicité fédéraliste utilisent plutôt des "gens ordinaires", si on peut dire.

C'est ainsi qu'il n'est pas étonnant de voir, à l'intérieur de ces messages, une certaine demoiselle Guimond, de Chicoutimi, et Louis-Gaëtan Fortin, directeur général de la Société immobilière de la Fédération des Caisses d'épargne économique. Et, ma foi, Louis-Gaëtan, un personnage bien connu d'Alma, tire très bien son épingle du jeu comme "comédien"!

On décidera d'Irving

Pour ceux qui ont à coeur la beauté de l'environnement et qui se poseraient encore des questions sur la présence (abandonnée) de l'ancienne station de service Irving à l'angle de la rue Bégin et du boulevard de l'Université, près du Centre sportif Georges-Vézina, attendez-vous à des développements.

Ou bien, ce sera la compagnie Irving qui opérera à nouveau le "baz-bar", ou bien ce sera la ville de Chicoutimi qui s'en occupera. Et prochainement!

Deux journées d'artisanat

Demain et vendredi, deux journées d'informations en artisanat auront lieu, la première au sous-sol de l'église de Saint-Félicien, l'autre au bureau régional du ministère québécois de l'Agriculture, situé au 810, du chemin Pont, de Taché-Nord.

Ces réunions d'informations débuteront à 13h00 pour se terminer à 17h00 au plus tard et elles sont organisées par la Fédération régionale des Cercles de fermières, en collaboration avec Nellie Bols, du ministère de l'Agriculture.

Comme spécialiste, on a invité Lucette Journault, technicienne au Service de l'information du même ministère.

Evidemment, toutes les dames intéressées à l'artisanat peuvent assister à ces séances d'informations; pour de plus amples informations, on peut communiquer à: 662-9549.



C'est vrai qu'un castor, ça gruge!

Cette photo a été réalisée par Ralph Bower, du Vancouver Sun, à l'intérieur d'un petit zoo naturel aménagé dans le parc Stanley.

Tout près d'une hutte de castors, on y avait planté une affiche informant les visiteurs des caractéristiques de l'animal apparaissant sur le côté pile de la pièce de 5 cents et reconnu pour son ardeur au travail et ses qualités de travailleur infatigable.

Eh bien! l'affiche n'a pas tenu debout longtemps, car le castor en a fait son affaire pour ériger son barrage avant l'hiver.



Première fois en 54 années

Oui, c'est bien la première fois qu'un citoyen de la région accède à la présidence de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec qui entre dans sa 54e année d'activité.

En fin de semaine dernière, lors du congrès annuel de l'organisme, on a confié, en effet, ce prestigieux poste à un citoyen de Chicoutimi, Raymond-Marie Tremblay, de la firme Tesi Saguenay Ltée.

L'association regroupe 110 propriétaires de compagnies privées, dont une vingtaine du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord.

Cantin-Bégin au programme

Vous aimez bien le duo de Cantin-Bégin? Si vous répondez dans l'affirmative et que vous voulez l'entendre, rien de plus facile si vous habitez le Saguenay.

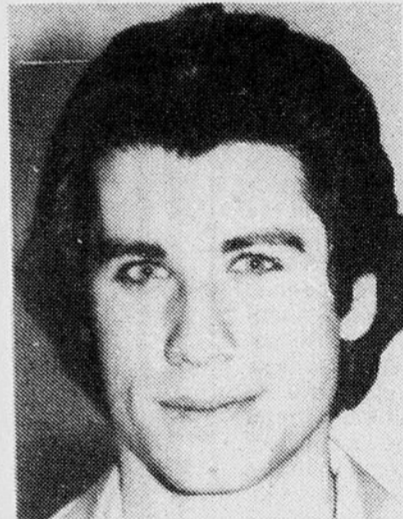
Pour la bonne et simple raison que depuis lundi, ce duo est l'invité, presque jusqu'à la fin du mois, à La Place, la brasserie-disco-boîte à chansons de la rue Hôtel-Dieu, de Chicoutimi. On sait que depuis sa réouverture, La Place a toujours des artistes invités...

La Côte-Nord dans les nuages?

L'édition de lundi du quotidien québécois Le Soleil faisait largement état, sous la plume de Jean-Didier Fessou, des grandes aspirations de Bale-Comeau et de la Côte-Nord: accueillir l'usine de coulage de moteurs en aluminium que se propose de construire General Motors quelque part en Amérique du Nord.

On y parle des 2,200 emplois qui seraient créés par la construction d'une telle usine, des contacts qu'aurait eus au plus haut niveau GM et la compagnie Reynolds, déjà implantée à Bale-Comeau. Et des répercussions qu'une telle venue de GM aurait sur les installations régionales de la Reynolds. Et des capacités de l'Hydro-Québec à fournir l'éventuelle usine de GM. Et des commentaires des maires du coin et de la Chambre de commerce locale. Et des nouvelles régionales que diffusent largement depuis quelques jours les stations radiophoniques de ce secteur à propos de ce projet. Et des efforts entrepris fébrilement par deux avocats de Hauteville pour faire entrer Bale-Comeau dans la course, avec Beauharnois et Jonquière, pour l'obtention du projet commandant un investissement de quelque \$400 millions.

Ouf... Pendant qu'ici, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on se dit que Bale-Comeau est dans les nuages!



Grosse tête à Travolta

Si les jeunes aiment bien John Travolta, les producteurs d'Hollywood l'ont en horreur. Car Travolta est détestable, capricieux et exigeant.

Barbra Streisand et Frank Sinatra, qui se montrent aussi souvent désagréables, sont des enfants de coeur en comparaison avec le roi du disco.

Pour tourner son dernier film: "Urban Cowboy", à Houston, Travolta a exigé le contrôle des studios, le choix du scénario et des acteurs, une maison privée dans le quartier luxueux et l'autorisation de se déplacer en avion, avec ses amis, en première classe et sans aucune restriction.



Il nage en tirant 65 chaloupes

Jack LaLanne, un mordu du conditionnement physique, a célébré lundi, bien à sa façon, son 65e anniversaire: il a nagé la distance d'un mille en tirant 65 chaloupes dans lesquelles on avait réparti pour 6,500 livres de bois de pulpe.

C'est sur le lac Ashinoko, à quelques milles au sud-ouest de Tokyo, que le bonhomme a réussi son exploit.

C'est certain qu'il n'y a pas beaucoup de nageurs, même ceux qui participent à la Traversée internationale du lac Saint-Jean, qui seraient capables d'en faire autant.



Pas difficile de se coiffer!

Voici la tête qu'a réalisée le coiffeur Anthony Moscolo, qui a des salons à Londres et à Rome, lors d'une exposition qui se déroulait lundi à Toronto et qui réunissait quelque 1,500 coiffeurs et coiffeuses!

Mesdames et mesdemoiselles, si vous voulez avoir une tête pareille, c'est pas tellement difficile. Attendez que je vous explique!

Premièrement, vous vous lavez les cheveux. Élémentaire, n'est-ce pas? Ensuite, vous les imbèbez d'un fixatif en gelée et les séparez bien comme il faut sur le derrière de la tête, la partie d'en avant par en avant et celle de l'arrière par en arrière. C'est facile, hein? Continuons! Là, vous vous soufflez trois petites balounes de la grosseur et de la forme d'un salami et vous vous roulez les cheveux tout autour, comme le montre la photo. Et lorsque les cheveux sont devenus secs et qu'ils ont bien pris la forme, vous dégonflez les balounes.

C'est pas plus compliqué que ça et ça vous fait une belle tête!

"Les Fées ont soif" bannies par le curé

La présentation prochaine, dans la région, de la pièce si controversée des "Fées ont soif", de l'auteur Denise Boucher, a provoqué une première réaction du clergé diocésain.

Pour un, le curé de Saint-Isidore, Jean-Camille Bélanger, a conseillé à ses paroissiens, dimanche dernier, de boycotter, par leur abstention, le passage de la troupe montréalaise.

"La pièce est un blasphème à l'endroit de Marie et une attaque contre la foi", a-t-il commenté en substance. Comme quoi la controverse est rendue jusque dans la région...

rendez-vous

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Halte-garderie Saute-Mouton

— Fonctionne cinq après-midi par semaine. Toutes les personnes demeurant à la maison et qui seraient intéressées à utiliser ce service, communiquez à: 549-8016 ou 545-1481.

Afés Saint-Isidore — Assemblée ce soir, à 20h00, au sous-sol de l'église.

Service de préparation au mariage — Les rencontres débuteront dimanche soir, à 20h00, salle Bégin (sous-sol de la cathédrale). Inf.: 549-6434, Mme Marie Tremblay.

Jonquière

Al-Anon — Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficultés les effets de l'alcool sur lui. Pour obtenir de l'aide ou de l'information: 542-6785, 542-6612, 543-0394 ou 543-7787.

Marché aux puces — Jeudi après-midi, de 13h00 à 17h00, au 220, Nelson, Kénogami, organisé par la Ligue catholique féminine.



Robert de Cotret

Au Canada

Décentralisation sine qua non du progrès

MONTREAL (PC) — "Le Canada progressera s'il est capable de bâtir à partir des forces provinciales et régionales", a dit hier le premier membre du cabinet principal du gouvernement Clark, le sénateur Robert-René de Cotret, ministre du Commerce et du Développement économique, devant la Chambre de commerce du district de Montreal.

Immédiatement après, en conférence de presse, il a révélé que sa seconde rencontre avec le ministre d'Etat québécois au Développement économique, M. Bernard Landry, aura lieu le 5 novembre prochain.

Lors d'une première rencontre, les ministres de Cotret et Landry avaient examiné les divers grands projets fédéraux de développement pour le Québec, comme l'ensemble de la région aéroportuaire de Mirabel, le complexe Guy-Favreau à Montréal, la question des trains de banlieue, ainsi que l'aménagement du fleuve Saint-Laurent. On sait qu'au sujet de cette dernière question, M. Landry réclame du fédéral le creusage du fleuve entre Québec et Montreal pour permettre la venue des océaniques dans le port de Montreal.

Devant les membres de la Chambre de commerce, le ministre de Cotret a exposé les principes moteurs de la politique économique du gouvernement Clark en des termes très généraux, qui n'apportaient rien de neuf. Pour le nouveau gouvernement canadien, le secteur privé est le moteur du développement économique.

Comme il l'a déjà dit à Vancouver, M. Clark considère que c'est en coopération que les décisions économiques doivent se prendre. Aussi M. de Cotret

espère-t-il pouvoir tenir, juste avant Noël, un sommet économique auquel participeront les provinces, le monde des affaires et les syndicats.

En conférence de presse, il a dit qu'il a déjà engagé un processus de consultation. Il estime, en effet, qu'il serait inutile de convoquer un sommet sans une forme de consultation préliminaire pour que l'on s'entende sur ce que devrait être ce sommet économique. C'est pourquoi il y a déjà eu des rencontres à travers le pays à ce sujet et d'ici deux ou trois semaines, le ministre de Cotret espère pouvoir prendre une décision. Il croit que le sommet économique pourrait avoir lieu dans la troisième semaine de décembre.

des indications d'intérêts de part et d'autre. Il a reiteré sa promesse que l'avionnerie montrealaise serait vendue à des intérêts canadiens. Lorsqu'on lui a demandé si des intérêts québécois seraient privilégiés, M. de Cotret a dit que c'était là un facteur "qui serait considéré de très près". Il a d'ailleurs ajouté que le retour à des intérêts privés de Canadair était en soi un "exercice assez complexe" et que tout ce qu'il pouvait dire pour le moment était que la décision de vendre était prise en principe.

Regionalisme

Dans son discours, le ministre de Cotret a énoncé sa formule de régionalisation. "Notre politique nationale de développement économique doit permettre à chaque région de réaliser ses aspirations et ses objectifs".

SAQ
Tous pour un et...

MONTREAL (PC) — Les 52 employés congédiés depuis février par la Société des alcools du Québec devront tous être réintégrés dans leurs fonctions avant que les magasins frappés par des grèves et des lock-out ouvrent leurs portes.

Prenant la parole, mardi, devant près de 500 syndiqués de la région de Montreal, le président Ronald Asselin, du Syndicat des employés de magasin et de bureau de la SAQ, a déclaré: "Nous sommes sortis ensemble, nous allons rentrer ensemble."

D'après lui, des employés ont été congédiés simplement pour avoir mis des auto-collants syndicaux sur des vitrines de magasin. Quant à ceux qui ont été congédiés pour avoir lancé du goudron, M. Asselin affirme que ces dommages ne se comparent pas aux dommages moraux infligés aux grévistes.

M. Asselin cite les chèques avec le montant \$0 et la mention "nul" envoyés aux employés et qui ont pour but, selon lui, d'influencer les épouses et les enfants des grévistes.

C'est la semaine dernière que la SAQ a fait savoir qu'elle voulait choisir ceux des 52 congédiés qu'elle allait reprendre à son service, a ajouté M. Asselin, et il n'est pas question que le syndicat accepte une telle discrimination.

Quant à la trentaine qui sont poursuivis pour dommages à la propriété, il affirme que leur cause, et éventuellement leur procès, pourra être instruite séparément.

Les syndiqués en assemblée ont par la suite approuvé à une forte majorité la résolution exigeant le retour de tous les congédiés ainsi qu'une autre demandant, avant tout retour au travail, la conclusion d'une entente de principe sur les vacances et les heures supplémentaires.

Pour les vacances, a précisé M. Asselin, le syndicat demande des clauses presque identiques à celles de l'ancienne convention collective et, pour le temps supplémentaire, que le salaire soit double après 16h00.

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, doit arrêter de "niaiser" les syndiqués et faire preuve de bonne foi, a dit M. Asselin. "On peut s'asseoir et tout régler en deux heures et les magasins seront ouverts en fin de semaine."

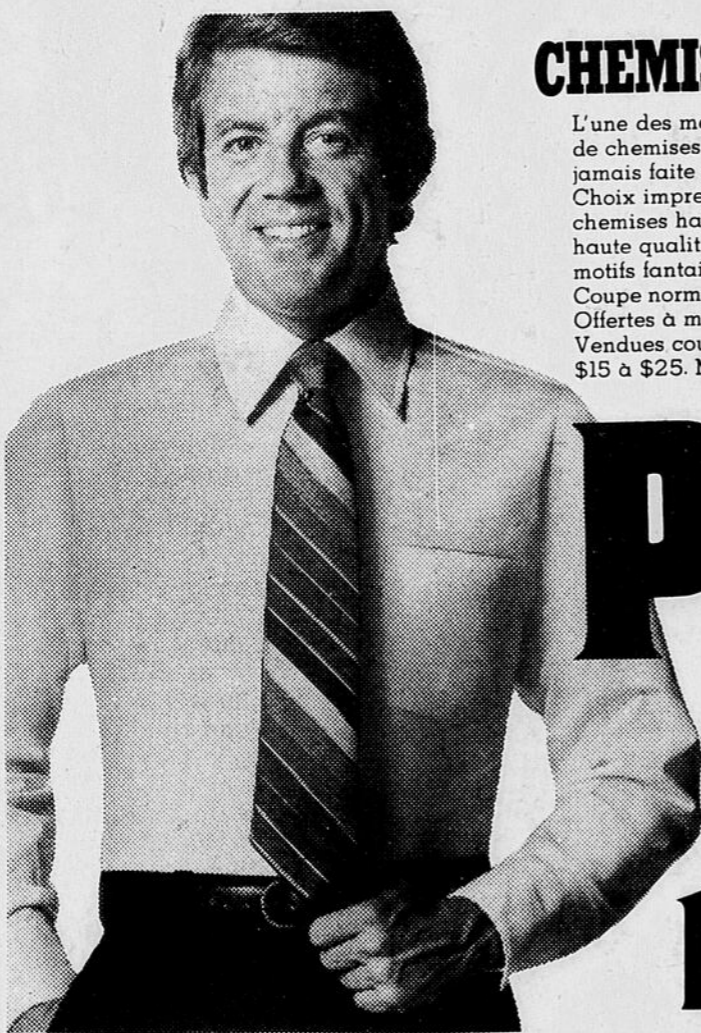
Entreprise privée

Le président du syndicat a par ailleurs dénoncé ce qu'il a appelé le chantage du ministre du Développement économique, M. Bernard Landry, qui, il y a deux semaines, avait affirmé que le gouvernement avait "de fortes tentations" d'élargir l'éventail des boissons alcoolisées disponibles en épicerie.

ANNIVERSAIRE

Tip Top tient à célébrer son anniversaire en vous offrant une importante sélection d'articles mode de haute qualité à des prix super-avantageux.

TIP TOP



CHEMISES HABILLÉES

L'une des meilleures offres de chemises habillées jamais faite par Tip Top! Choix impressionnant de chemises habillées de haute qualité. Tons unis et motifs fantaisie variés. Coupe normale ou fuselée. Offertes à moitié prix! Vendues couramment de \$15 à \$25. Maximum de 6 par client.

1/2

PRIX

CRAVATES

Tissus, coloris et motifs les plus variés. Toutes offertes à moitié prix. Vendues couramment par Tip Top \$9, ou moins.

NOTRE PRIX COURANT, JUSQU'À \$9.00

1/2 PRIX

COMPLETS HABILLÉS A PRIX D'AUBAINE

Complets Tip Top trois pièces offerts à un prix d'anniversaire super-spécial! Tous choisis parmi nos complets habillés de coupe classique. Tissus pure laine de haute qualité. Tons unis, rayures, carreaux divers. Coloris mode: bleu, brun et gris. En ce moment \$129.97 seulement! Soit \$55 de rabais!

NOTRE PRIX COURANT \$184.95

\$129.97

ÉLÉGANT BLAZER

Coupe classique très distinguée. Tissus de haute qualité. 55% polyester et 45% laine. Confectionnés avec le plus grand soin dans les ateliers Tip Top. Poches rapportées à rabat, et boutons en métal.

NOTRE PRIX COURANT \$95.00

\$74.97



CHANDAILS MODE A GROSSES CÔTES

Chandails extrêmement populaires en cette période de l'année. Pull-over à col droit, 100% acrylique, entièrement lavable et séchable à la machine. Coloris mode, ivoire ou gris.

\$22.97

NOTRE PRIX COURANT \$30.00

Cardigan à grosses côtes. À la fois sportif et élégant. Six boutons devant. 100% acrylique. Lavable à la machine. Coloris mode, ivoire ou gris.

\$24.97

NOTRE PRIX COURANT \$35.00

VÊTEMENTS SUR MESURE AVEC AU MOINS 25% DE RABAIS!

Complets 2 pièces faits sur mesure, offerts à partir de \$169.50 seulement! Grand choix de tissus et de coloris. Rabais spéciaux aussi offerts pour nos vestons sport et pantalons faits sur mesure.

\$169.50 ET PLUS

ET BIEN D'AUTRES OFFRES SPÉCIALES NON MENTIONNÉES!

TIP TOP

VESTONS EN PEAU DE PORC SUÉDÉE

\$149.97

Magnifiques vestons sport en peau de porc suédée. Martingale au dos, piqûres contrastantes et doublure à glissière. Confection de première qualité. Imperméables et résistants aux taches.

NOTRE PRIX COURANT \$195.00

CHEMISES SPORT EN FLANELLE BROSSÉE

Ces excellentes chemises sport seront très en vogue cet automne. 65% polyester et 35% croisé de coton brossé. Durables et faciles à entretenir. Coloris naturels: bleu, havane, gris, rouille et ivoire.

\$15.97

NOTRE PRIX COURANT \$20.00

VÊSTES DE SKI EN DUVET

Confortables, élégantes, et surtout extrêmement chaudes. Vestes de ski Tip Top avec glissière pleine longueur. Col et poignets "tempête" très pratiques. Poches intérieures et capuchon détachable. Gris cendré uniquement.

NOTRE PRIX COURANT \$89.95

\$69.97



Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et ChargeX

PLACE DU ROYAUME BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI



**Pour la qualité
des viandes**

**Faites confiance
à Métro!**

**PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 20 OCTOBRE 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS**



* COUPES PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE A

* ROSBIF
DE PALETTE
coupe ordinaire

\$1.38
lb

* ROSBIF
DE CÔTES
CROISÉES

\$1.68
lb

BOEUF
HACHÉ
MI-MAIGRE

\$1.98
lb

* BIFTECK
DE CÔTES

\$3.18
lb

* ROSBIF
DE PALETTE
DÉSOSSÉ

\$1.78
lb

* BOEUF
À RAGOÛT
DÉSOSSÉ

\$2.18
lb

**ROSBIF
DE CÔTES
AVEC OS DE DOS**

\$2.88
lb

JAMBON MIGNON
désossé, prêt-à-manger

\$2.19
lb

BACON SANS COUENNE

\$1.39
1 livre

SAUCISSE PORC PUR

surgelée
\$1.38
500 g

POULET FRAIS CUIT

prêt-à-manger,
savour B.B.Q.
3-4 livres

\$1.29
lb

MINI ROULÉS
AUX OEUFS

BILOPAGE
\$1.89
12 oz

PÂTÉ AU SAUMON ROSE

surgelé
BILOPAGE 500 g **\$1.79**

PÂTÉ AU POULET

surgelé
BILOPAGE 8 oz **85¢**

SAUCISSES FUMÉES

HYGRADE
\$1.38
1 livre

JAMBON "PETIT MATIN"

tranché
HYGRADE 6 oz **\$1.28**

VIANDES CUITES
TRANCHÉES ASSORTIES
(Simili poulet, viande-olive,
bologna) HYGRADE 6 oz **75¢**

FROMAGE MOZZARELLA
DEUX MONTAGNES
\$1.99
lb

BISCUITS
DAVID
tartes aux fraises
Feuilles d'Érable
cello 400 g

88¢

MÉLANGE À GÂTEAU DE CAMPAGNE
DUNCAN HINES
saveurs variées
bte 520 g

79¢

CAFÉ MOULU
CHASE N SANBORN
mouture à toutes fins
sac 16 oz

\$3²⁵

PAPIER HYGIÉNIQUE
COTTONELLE
couleurs variées
paquet 4 rouleaux

\$1¹⁵

DÉTERSIF EN POUDRE
ARCTIC POWER
bte 6 litres

\$2⁷⁸

SOUPE HABITANT
poulez-riz, poulet-nouilles,
tomates, tomates-vermicelle

bte 14 oz **38¢**

MÉLANGE À SOUPE (cup-a-soup)
poulet & nouilles,
LIPTON

5 env (4 + 1) **65¢**

THÉ EN SACHETS
SALADA ORANGE PEKOE

paquet 60s **\$1⁷⁵**

MARGARINE MOLLE
MONARCH
(Disponible au Québec seulement)

cont. 2 lb **\$1⁶⁸**

CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE N SANBORN

bocal 10 oz **\$4⁹⁸**

BISCUITS DARE
Chocolateries — Noix de coco
raisins et arachides —
Farine d'avoine
beurre
d'arachides

bte 500 g **78¢**

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
SCOTTOWELS

ass. paquet 2 rouleaux **\$1¹⁵**

ASSOUPPLISSEUR DE TISSUS
LA PARISIENNE

cont. 128 oz. **\$1²⁵**

SACS À ORDURES
GLAD
Maison & Jardin

paquet 5s **98¢**

DÉTERGENT LIQUIDE
PALMOLIVE

cont. 32 oz **\$1⁴⁵**

CHOCOLAT
Petites joies
MARS

12 oz **\$1.89**

ALIMENTS EN PURÉE POUR BÉBÉS
abricots et autres
GERBER

bocal 4.5 oz **29¢**

TABLETTES DE CHOCOLAT
LOWNEY'S

ass. 4 tablettes **\$1.09**

SEL ASSAISONNÉ
LAWRY'S

85 g **73¢**

CHAMPIGNONS ENTIERS
ou TRANCHÉS

GREEN GIANT cont. 10 oz **\$1.05**

FARINE PRÉPARÉE
BRODIE XXX

sac 2 kg **\$1.79**

POUDING
saveurs variées,
LAURA SECORD

bte 15 oz **73¢**

SAUCE POUR POULET CHAUD
HABITANT

bte 19 oz **45¢**

CORNICHONS À L'ANETH
POLSKIE
MCLAREN

48 oz **\$1.49**

CONFITURE PURE
fraises ou framboises,
LAURA SECORD

cont. 24 oz **\$1.95**

MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
MONARCH

aluminium 1 lb **65¢**

CRISTAUX
saveur à l'orange
TANG

4 env. de 92 g **\$1.19**

OLIVES FARCIES
MANZANILLA
CORONATION

bocal 12 oz **\$1.29**

POUDRE POUR BREUVAGE SUCRÉ
saveurs variées,
KOOL AID

bte 660 g **\$1.79**

OLIVES REINE NATURE
CORONATION

bocal 15 oz **\$1.29**

DÎNER
tomates romaines,
Boeuf-fromage,
boeuf-lasagne 8 oz

Stroganoff 150 g
Boeuf Romanof 210 g
Au boeuf 7.2 oz
Macaroni 8.4 oz

SIROP CONTRE LE RHUME
MATHIEU

cont. 170 ml **99¢**

FRICOT

ch. **79¢**

BISCOTTES RÉGULIÈRES
OU SANS SEL
GRISSOL

sac 250 g **99¢**

POIS VERTS
No. 1 & 2 Canada fantaisie,
LESIEUR

bte 19 oz **75¢**

ALIMENTS SURGELÉS

FRITES Superfries
McCAIN
coupe ondulée ou régulière,
sac 2 lb

79¢

AIGLEFIN ENROBÉ
flûtes ou friture
BLUE WATER 8 oz **\$1.39**

JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
KENT cont. 12.5 oz **69¢**

GÂTEAUX
chocolat, miel/vanille
FIESTA McCAIN bte 21 oz **\$1.59**

PAINS À L'AIL
PIAZZA TOMASSO 7.5 oz **95¢**

DÎNERS
Côtes de porc,
poulet ananas,
chow mein/côtes de porc
WONG WING
bte 12 oz **\$1.19**

FESTIVAL DES FROMAGES CANADIENS

SINGLES
Préparation de fromage fondu Canadien
KRAFT
paquets 2 lb

\$3.35

THON PÂLE EN MORCEAUX
CLOVER LEAF bte 6.5 oz **95¢**

BONBONS
Klondykes
Beurre d'arachides
Tire Ste-Catherine
DAVID sac 450 g **\$1.29**

MARMELADE
GOOD MORNING
SHIRRIFF cont. 24 oz **\$1.29**

PAPIER CIRÉ
RAP RITE rouleau 100' **95¢**

PAPIER-MOUCHOIRS
blancs, Arc-en-ciel
SCOTTIES bte 100f **45¢**

CURE-OREILLES
Q-TIPS bte 120s **95¢**

RASOIR POUR HOMMES
BIC 5s (4 + 1) **69¢**

ONGUENT
ANTIPHLOGISTINE
RUB A 5 35 57 g **\$1.39**

LITIÈRE SANITAIRE
SAULAR sac 10 kg **\$3.29**

FARINE DE SARRASIN
MOULIN BLEU sac 2 lb **\$1.05**

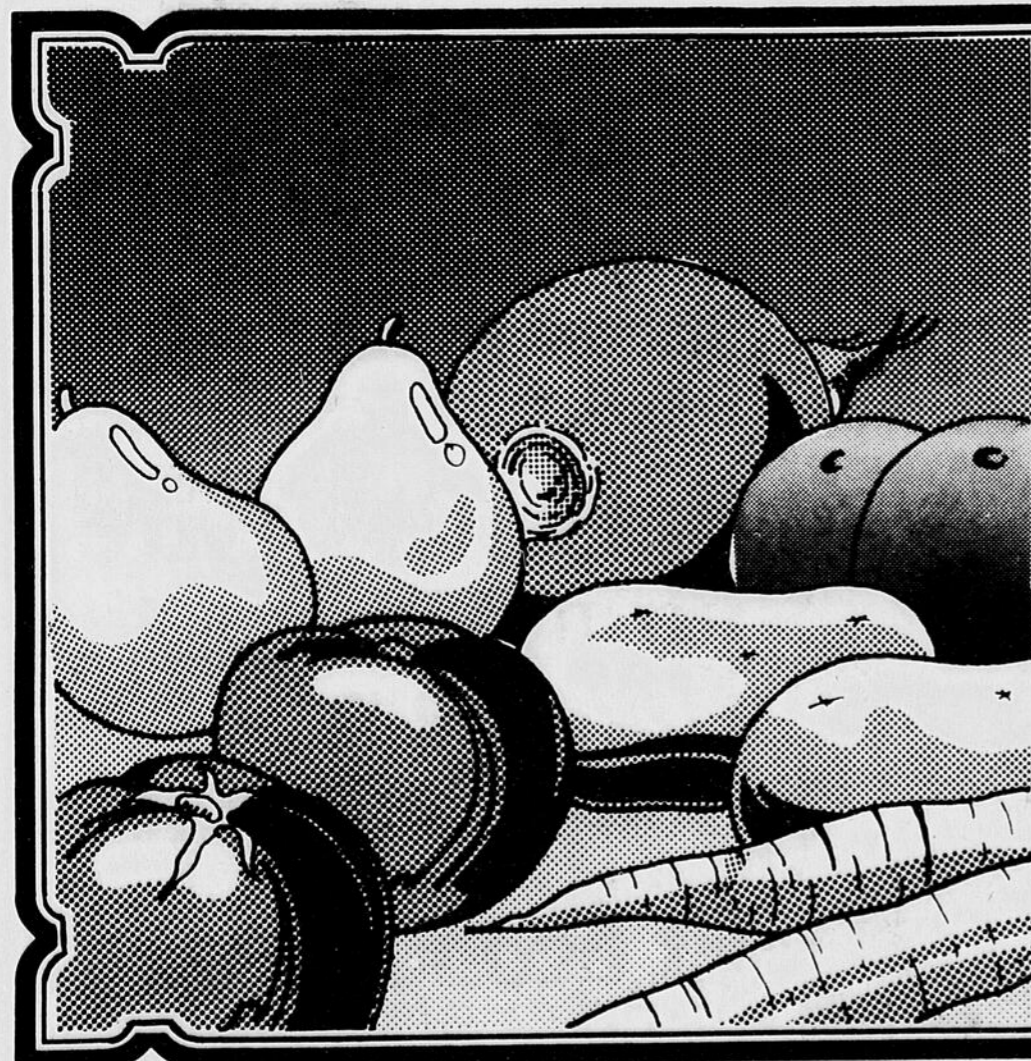
FROMAGE RÂPÉ
PARMESAN KRAFT 8 oz **\$1.88**

CÉRÉALES
Raisin Bran, bte 525 g
Rice Krispies, bte 575 g
KELLOGG'S **\$1.29**

JUS DE POMMES
ROUGEMONT BRUT cont. 48 oz **97¢**

MIEL LIQUIDE
DOYON jarre 16 oz **\$1.33**

BOUILLON DE BOEUF
BOVRIL CORDIAL bte 16 oz **\$3.25**



TOMATES ROUGES
gr 6 x 7
Produit des États-Unis Cat. Canada No 1

lb **39¢**

POIRES "ANJOU"
extra de fantaisie gr 135
Produit de Colombie Britannique

lb **45¢**

POMMES DE TERRE LAVÉES
Produit du Québec
Cat. Canada No 1

sac 10 lb **69¢**

RUTABAGA (NAVET)
Produit du Québec Cat. Canada No 1

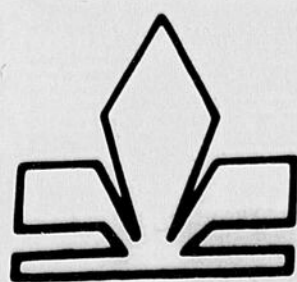
lb **7¢**

CAROTTES
Produit du Québec Cat. Canada No 1

cello 5 lb **39¢**

ORANGES OUTSPAN
Gr. 112 Produit de l'Afrique du Sud

douz. **\$1⁴⁹**



METRO



Selon Lazure

Une grave erreur des infirmières

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, considère que la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII) commet une grave erreur en recourant à des débrayages alors que des progrès ont été

réalisés dans les négociations. M. Lazure, qui fut appelé à expliquer à l'Assemblée nationale, la situation qui prévaut dans les hôpitaux de la région de Montréal, a souligné que les négociations se poursuivent de façon ininterrompue avec ce syndicat depuis 10 jours et que "des progrès importants ont été accomplis".

Le ministre a noté également que quatre comités de travail ont été constitués par les deux parties comme cela se fait normalement "à la fin des négociations". Devant tout cela, de dire M. Lazure, "il est superflu de faire souffrir la population".

Interrogé par le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, le ministre des Affaires sociales a précisé que quatre hôpitaux, Sacre-Coeur, l'Hôtel-Dieu, Fleury, l'Institut de cardiologie, faisaient l'objet hier de débrayages partiels sur les 45 que compte la région métropolitaine.

Il a insisté sur le fait que la majorité des centres hospitaliers sont toujours ouverts. Dans le cas des hôpitaux précités, les ambulanciers ont été avisés de se diriger vers un autre hôpital s'il n'est pas situé trop loin.

M. Lazure a ajouté que les urgences demeurent ouvertes pour les gens qui se rendent par leurs propres moyens dans un centre hospitalier.

Pour sa part, Mme Lavoie-Roux a fait valoir que la situation se complique en raison de la circulation qui s'effectue au ralenti à Montréal. Elle s'est inquiétée surtout de la situation à l'Institut de cardiologie.

Le député de l'Acadie a mentionné dans son intervention que le ministre semblait envisager la situation avec sérénité et ce dernier devrait repliquer qu'elle tentait ainsi d'induire l'Assemblée nationale en erreur.

En réplique à une question de privilège de l'opposition, M. Lazure a soutenu qu'en parlant de sérénité, Mme Lavoie-Roux voulait insinuer qu'il ne prenait pas la situation au sérieux.



COLLISION FATALE — Un train de passagers de CP Rail est immobilisé contre une voiture après avoir trainé cette dernière sur près de 300 mètres, hier, à Gatineau. Le conducteur de la voiture a été tué dans la collision près d'Ottawa. (Photolaser PC)

Selon Lévesque

Des moyens de pression disproportionnés

QUEBEC (PC) — Il y a une disproportion très grande dans les moyens de pression employés par certains groupes syndicaux par rapport à la négociation d'un contrat de travail réglé à 90 pour cent, a déclaré hier le premier ministre.

Cette situation est déplorable et ne peut pas durer indéfiniment. C'est maintenant une question non pas de semaines, mais de jours, avant que nous soyons amenés à réagir, a ajouté M. René Lévesque, à l'Assemblée nationale.

Il a expliqué que dans le cas des négociations avec la fonction publique, tout le côté normatif était censé avoir été réglé au printemps. Les augmentations pour la première année et la troisième année sont aussi réglées; il ne reste que l'augmentation de la deuxième année à régler.

L'émission de chèques

Le syndicat fait preuve d'un trop

grand activisme dans ses moyens de pression, a dit M. Lévesque, rappelant que les fonctionnaires avaient bloqué le paiement des chèques aux accidentés du travail, et que le gouvernement avait dû prendre des moyens "très spéciaux" pour que les personnes âgées reçoivent leurs chèques de pension.

Le gouvernement a aussi dû prendre des moyens "très spéciaux" pour réussir à faire sortir les bourses et les prêts-bourses aux étudiants, dont les études au-

raient été compromises autrement. Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a demandé à M. Lévesque s'il croyait que le temps était venu de remplacer le droit de grève dans la fonction publique par un autre mécanisme qui comprendrait l'arbitrage obligatoire.

M. Lévesque a répondu qu'il comprenait très bien les sentiments de M. Biron, dont les opinions rejoignent celles du chef libéral M. Claude Ryan. Le droit de grève, pour le moment, existe dans la fonction publique.

Il faudra éventuellement arriver à solutionner le problème des négociations par "autre chose que la grève", a dit M. Lévesque.

Mais pour cela, il faudrait un large consensus et cela n'est pas à l'horizon pour le moment, a ajouté le premier ministre. Il a répété que les deux parties avaient sérieusement l'intention d'en arriver à un règlement avant la fin de l'année.

Entre-temps, il est inévitable qu'on vive dans un état de tension.

Pas plus que les autres, Johnson n'interviendra directement

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation ne va pas enseigner l'histoire à l'école primaire et le ministre du Revenu ne s'emploie pas à vérifier les rapports d'impôt des contribuables. Mais ils voient à ce que leur ministère fonctionne bien et s'acquittent de sa tâche convenablement.

La même ligne de conduite doit être adoptée par le ministre du Travail dont le rôle n'est pas d'aller s'asseoir aux tables de négociations et d'accomplir le travail de ses négociateurs et conciliateurs, à chaque fois qu'un conflit éclate.

Voilà pourquoi M. Pierre-Marc Johnson, le ministre du Travail, n'a pas l'intention d'intervenir directement dans le différend qui oppose la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal (CTCUM) à ses employés, paralysant le transport en commun depuis six jours.

M. Johnson a répété qu'il a veillé à ce que le processus de conciliation soit accéléré dans ce cas afin d'en arriver à un règlement rapide.

Si ce n'est pas de l'intervention de ma part, je ne sais ce que c'est", a dit le

ministre en précisant que pendant toute la nuit de lundi à mardi les conciliateurs au dossier ont préparé un rapport et des recommandations dans le cas des chauffeurs d'autobus.

Editorial de Ryan

M. Johnson a ajouté que toutes les énergies concevables et disponibles seraient mises au service du dossier de la CTCUM mais, a-t-il dit en citant un extrait d'un article de Claude Ryan au Devoir, le 24 novembre 1977, "il ne faut pas prendre l'habitude d'attendre que le ministre du Travail prenne place à la table des négociations pour régler un conflit, une telle habitude sentant la politique à plein nez".

M. Ryan, editorialiste, ajoutait que cette habitude semblait plus ancrée chez les syndicats.

Dans le cas des employés de la CTCUM, le ministre a simplement réitéré que le mandat de conciliation accélère qu'il a donné à ses officiers constitue un

moyen extraordinaire de faciliter un accord entre les parties.

québec en bref

Fonds de sécurité

QUEBEC (PC) — Le gouvernement pourra constituer des corporations de fonds de sécurité, en vertu d'un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Consommateurs, des Coopératives et Institutions financières, M. Guy Joron.

Le gouvernement pourra le faire sur la recommandation du titulaire de ce ministère agissant à la demande d'une fédération de caisses d'épargne et de crédit.

Ces corporations de fonds de sécurité auront pour objets d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide pour le bénéfice de leurs caisses affiliées et d'aider au paiement des pertes subies par les membres d'une caisse lors d'une liquidation.

Projet de loi

QUEBEC (PC) — Un projet de loi sur le recouvrement de certaines créances, destiné à remplacer la Loi sur les agents de recouvrement, a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Consommateurs, des Coopératives et Institutions financières, M. Guy Joron.

Le projet de loi prohibe certaines pratiques tant aux personnes qui recouvrent des créances par autrui qu'aux personnes qui recouvrent leurs propres créances.

Les agents de recouvrement devront être titulaires d'un permis pour exercer leur activité. Ce permis leur sera délivré moyennant l'accomplissement de certaines formalités, dont le dépôt d'un cautionnement destiné à indemniser les personnes touchées par un manquement à la loi.

Loi sur les sondages

QUEBEC (PC) — Un projet de loi privé sur les sondages d'opinion en temps d'élections a été déposé, hier, à l'Assemblée nationale, par le député unioniste de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier.

En vertu de ce projet de loi, il serait interdit de publier le résultat d'un sondage d'opinion relatif à un scrutin, à partir de l'émission d'un bref d'élection jusqu'au lendemain du jour fixé pour ce scrutin.

M. Grenier a répété son intention de faire adopter, au cours de la session, ce projet de loi qui porte le numéro 199 et qui modifie la Loi électorale.

M. Grenier accomplit donc la promesse qu'il avait faite, dès le lendemain de l'élection complémentaire dans le comté de Jean-Talon, le printemps dernier, de présenter un projet de loi dans ce sens.

Bulletin de statistiques

QUEBEC (PC) — Un bulletin de statistiques financières a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Consommateurs, des Coopératives et Institutions financières, M. Guy Joron, qui a souligné qu'il s'agissait de la première publication du genre au Canada.

Cette publication, qui est éditée par la Commission des valeurs mobilières du Québec, sera publiée deux fois l'an, en mai et en novembre, a dit le ministre.

La publication contient des statistiques portant sur cinq domaines financiers: marchés boursiers, courtiers en valeurs mobilières, émissions publiques, offres publiques d'achat et marché secondaire des obligations.

On peut se procurer la brochure en s'adressant à la Commission des valeurs mobilières du Québec, Square Victoria, Montréal.

Autoroute sur la rive nord

SAINT-AUGUSTIN (PC) — Les travaux de construction de l'autoroute 40, sur la rive nord du Saint-Laurent, entre Québec et Trois-Rivières, devraient être complétés au printemps 1982 ou à l'été 1983.

C'est ce qu'a révélé le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, mardi, alors qu'il procédait à l'inauguration d'un nouveau tronçon de 24,2 kilomètres de cette voie rapide entre Saint-Augustin et la municipalité de Pointe-aux-Trembles, près de Neuville, dans le comté de Portneuf.

Selon le ministre, les contrats pour les travaux de terrassement et de gravillage sur une longueur de 71,2 kilomètres entre Donnacona et Saint-Louis-de-France, près du Cap-de-la-Madeleine, seront adjudés avant le printemps 1980.



**Ravive les couleurs.
Blanchit les blancs.
Rend tout propre.**

Présentez votre lavage à Borateem nouvelle formule.

Et économisez 15¢



Hé... les Jeunes!
Venez démontrer vos talents de sculpteur de citrouille à la grande place de

place du royaume

INSCRIPTION DE 10H00 A 11H00, SAMEDI MATIN, 20 OCTOBRE
250 CITROUILLES A SCULPTER
NOMBREUX PRIX A DISCUTER!
FILLES ET GARÇONS DE 12 ANS MAXIMUM!
SAMEDI, LE 20 OCTOBRE

*** Notez bien qu'il vous faudra apporter vos instruments de sculpteur!**

COUPON DE MAGASIN

15¢ Borateem nouvelle formule 15¢

CHER CONSOMMATEUR: Veuillez ne faire rembourser ce coupon qu'à l'achat de la marque et du format indiqués, sous réserve de rembourser ce coupon à titre d'agent. Nous paierons la valeur nominale de ce coupon, plus 5¢ de frais de manutention pour chaque coupon ainsi remboursé, en autant que le client et vous-même vous conformez aux termes de cette offre. Les factures indiquent que vous avez acheté des articles suffisants pour couvrir le nombre de coupons présentés devant être fournis sur demande. Toute dérogation de quel que soit nature nous réserves le droit de déclarer nul et non-valable si présenté par l'entremise d'agents ou de courtiers extérieurs. La taxe de vente est payable par le consommateur. Le coupon devient nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'un coupon qui n'est pas été mis en circulation et encadré par le consommateur ne seront pas remboursés. Pour les coupons à Borateem, s/s Markart S. Werts, B.P. 2140, Toronto, Ontario M5W 1R1. Inscrire au numéro 32 sur le bardeau de débit.

L'offre prend fin le 31/3/80

NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER LES
QUANTITÉS PRIX EN
VIGUEUR JUSQU'AU
20 OCTOBRE 79.



EPICIERIS UNIS

GEM

VOTRE
RENDEZ-VOUS
HEBDOMADAIRE

247, Ste-Marie
Chicoutimi nord
tél.: 543-6002

190, Angers
Jonquière
tél.: 547-2666

218, de la Fabrique
Jonquière
tél.: 547-2154

142, Sacré-Coeur est
Alma
tél.: 662-2390

325, Davis
Arvida
tél.: 548-5243

2708, boul. St-Jean Baptiste
Chicoutimi
tél.: 549-2271

360, Ste-Anne
Chicoutimi
tél.: 543-3389

GEM

RÔTI DE PALETTE

boeuf canada
catégorie «A»
ruban rouge

lb. **1.28**

RÔTI HAUT DE CÔTE

ou coupe Européenne

lb. **1.28**

RÔTI DE CÔTES CROISÉES

lb. **1.68**

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE

lb. **1.98**

ROULÉS AUX OEUFS

Bilopage
bte 12

1.98

FILET DE TURBOT congelé

High Liner
bte 1 lb.

1.79

GEM

RAISINS ROUGES

variété Empereur
produit des États-Unis
canada #1

lb. **0.59**

POIRES VARIÉTÉ BARTLETT

A.C. gr. 150
produits des États-Unis
canada de fantaisie

lb. **0.55**

OIGNONS JAUNES

récolte du Québec
canada #1 sac 5 lbs.

ch. **0.59**

POIVRONS VERTS

«piments»
produit des États-Unis
calibre gros

lb. **0.58**

RADIS

produit du Québec
sac cello 16 oz.

ch. **0.33**

GEM

fèves au lard

avec sauce tomates
Clark

bte 28 oz. **0.75**

breuvage de fruits

saveurs assorties
F.B.I.

pqt. 6 bout. de 6 oz. **0.79**

coca-cola

caisse familiale de
6 bout.
750 ml.

2.19

eau minérale

St-Castin
bout. 750 ml.

2/0.75

eau javel

St-Castin
cont. 128 oz.

0.79

céréales

Rice Krispies - Kellogg
bte 575 gr.

1.19

papier de toilette

couleurs assorties
Lady Scott / pqt. 4 roul.

1.09

café instantané

Chase & Sanborn
bocal 10 oz.

4.98

couches pour bébés
nouveaux nés - Pampers
pqt. 30

2.69

rinse bouche
Scope / bout. 500 ml.

1.59

cup-a-soup
saveurs assorties - Lipton
bte 4 env.

0.63

biscuits
thé social - Christie
cello 400 gr.

0.99

nourriture pour enfants
junior, saveurs assorties
Heinz / bocal 7½ oz.

0.37

biscuits
oréo ou pépites de chocolat
Christie
sac 450 gr.

1.29

jus de tomates
canada de fantaisie
Heinz
bte 19 oz.

0.39

garniture à dessert
Lucky Whip / bte 4 oz.

0.61

brocoli pointe
McLean / cello 10 oz.

0.65

pois verts
McLean / cello 12 oz.

0.49

bonnons assortis
Dare / cello 454 gr.

1.09

mélange à pizza
saucisses - Kraft
bte 496 gr.

1.25

riz
Uncle Ben / bte 3 lbs.

2.35

arachides en écales
Krispy Kernels
cello 1 k.

0.89

tampons
extra-mince - Tampax
bte 40

2.99

croustilles
saveurs assorties
Humpty Dumpty
sac 200 gr.

0.79

linges tout usage
couleurs assorties
Chiffon «J» / bte 20

1.99

soupe
poulet et riz, poulet et nouilles,
minestrone, tomates et
vermicelle - Habitant
bte 14 oz.

0.39

haricots jaunes
coupés canada de choix
Ideal / bte 10 oz.

0.31

macédoine choix
Ideal / bte 10 oz.

0.33

soda à pâte
Cow Brand / bte 500 gr.

0.49

GEM



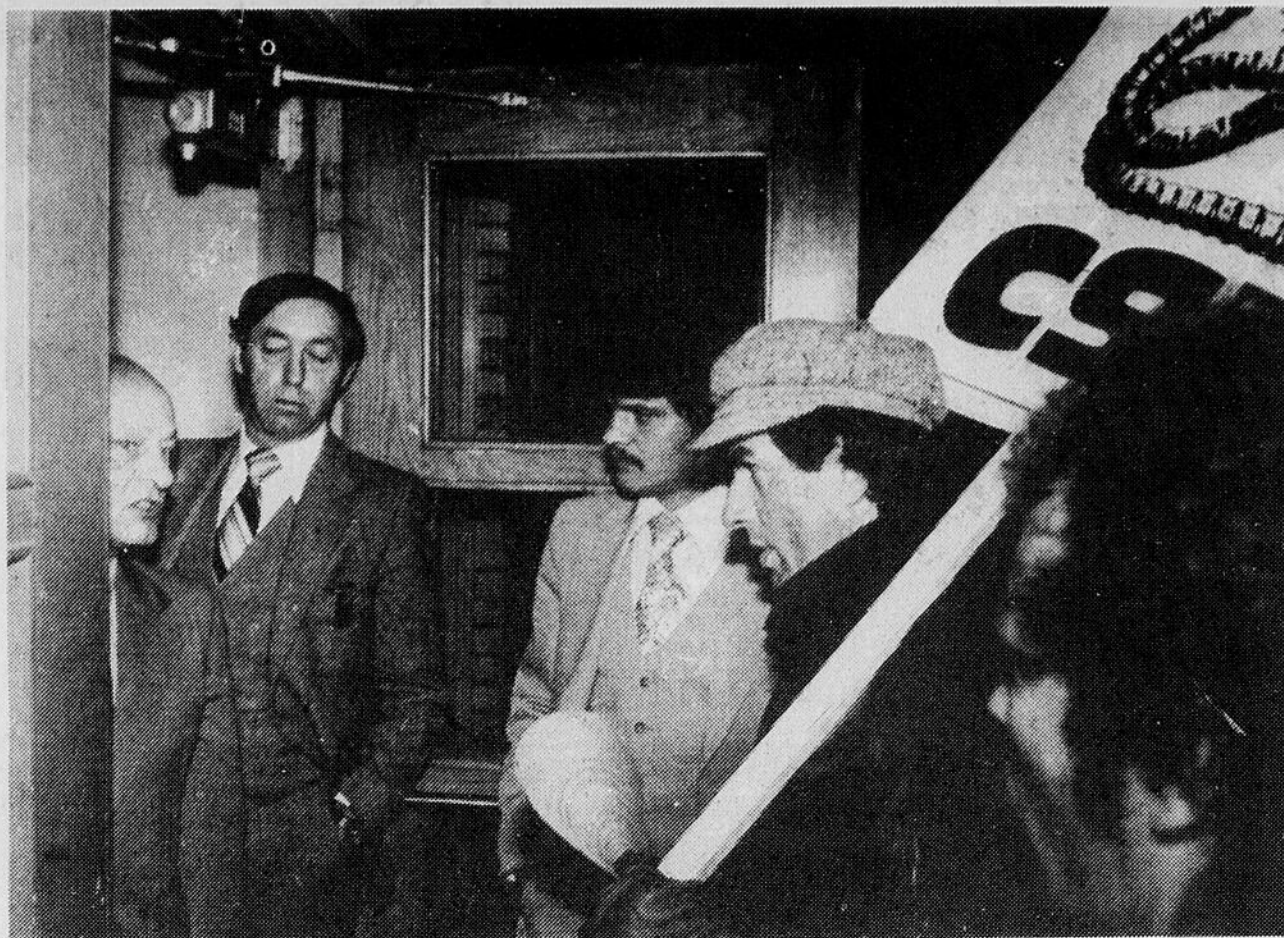
maïs en crème choix / bte 19 oz.	0.49
champignons en pièces bte 10 oz.	0.83
lait en poudre bte 3 lbs.	4.05
miel liquide bocal 16 oz.	1.39
sirop de table bout. 32 oz.	0.96
marinades sucrées bocal 24 oz.	0.89
moutarde bocal 24 oz.	0.59
sacs à poubelles extérieur / pqt. 10 sacs	1.12
essuie tout blanc / pqt. 2 roul.	1.15
détergent liquide bout. 750 ml.	0.65

marmelade Good Morning - Shirriff bocal 24 oz.	1.29
savon pour bébés Johnson barre 3 oz.	1.20
huile d'arachides Planters bout. 500 ml.	1.99
mélange à pain Robin Hood sac 3 lbs.	1.15
shampooing pour bébés Suave bout. 350 ml.	1.09
sauce en enveloppe hot chicken ou B.B.Q. St-Hubert / env.	0.35
céréales raisin bran - Kellogg bte 525 gr.	1.25
lotion à main parfumé ou inodore Wondra / bout. 180 ml.	1.19
tablettes de chocolat wunderbar, bar six, caramilk, crunchy, dairy milk, snack bar Cadbury cello 4 barres / 0.30\$	0.99
céréales craklin brand - Kellogg bte 550 gr.	1.29
thé en sachets orange pekoe - Salada bte 60	1.95
cristaux saveurs de fruits assorties Hawaiian Punch pqt. 3 env. 71 gr.	0.69

GEM

FESTIVAL DU FROMAGE CANADIEN

fromage fondu à tartiner - Chez Whiz bocal 2 lbs.	3.48
fromage tranché 1 oz. «singles» Canadien - Kraft pqt. 2 lbs.	3.59
fromage tranché De Luxe régulier - Kraft pqt. 16 oz.	1.83
fromage cheddar doux-blanc-coloré P'tit Québec / pqt. 16 oz.	2.15
céréales assorties pour bébés - Heinz bte 8 oz.	0.76
chocolat chaud instantané - Carnation bte 10 sachets 28 gr.	1.39
pâte dentifrice ordinaire ou thé des bois Colgate tube 100 ml.	0.99
margarine molle Thibault cont. 1 lb.	0.89
spaghetti préparé sauce tomate - Heinz bte 19 oz.	0.55



COUP D'OEIL — Le premier ministre René Lévesque a eu hier une brève discussion avec des fonctionnaires en grève de Hull. Il a rassuré ces derniers quant à la sécurité de leur emploi advenant la séparation de la province d'avec le reste du Canada. (Photolaser PC)

Terme d'une carrière politique Digne et serein, Goldbloom quitte l'Assemblée nationale

QUEBEC (PC) — C'est à l'image même qu'il a projetée pendant ses 14 ans de vie parlementaire: dignité, sérénité, gentillesse, que le Dr Victor Goldbloom, âgé de 56 ans, a quitté l'Assemblée nationale, hier, pour accepter la direction du Conseil canadien des chrétiens et juifs.

Un quatrième comte, celui de D'Arcy-McGee, devient donc vacant mais il sera vite comblé par l'élection d'un nouveau député, puisque le premier ministre a déjà indiqué, hier, que les gens de cette circonscription ne passeraient pas l'hiver sans représentant à Québec.

On en saura plus long dès aujourd'hui et il ne serait pas impossible que les électeurs de D'Arcy-McGee soient appelés, en même

temps que ceux des comtes de Prévost, Beauce-Sud et Maisonneuve, à aller aux urnes le 14 novembre.

M. Goldbloom a toujours été l'une des personnalités les plus respectées tant par son humanisme que sa délicatesse envers ses collègues en Chambre et dans le difficile milieu politique en général.

Les vibrants témoignages dont il a été l'objet à l'occasion de son départ, hier, à l'Assemblée nationale, constituaient une démonstration éloquente du grand respect dans lequel le tenaient ses collègues de tous les partis.

Le Dr Goldbloom n'a pas caché son émotion de quitter ces lieux et la politique auxquels il a été si intimement lié depuis 1966, tant au sein du cabinet Bourassa que dans l'Oppo-

sition.

Mais, a-t-il dit, il ne part pas parce qu'il est un "homme malheureux par des frustrations ou fatigue", mais parce qu'il a décidé d'embrasser une nouvelle carrière "qui, à bien des points de vue, est plus noble".

La carrière politique du Dr Goldbloom a été marquée de hauts et de bas, en particulier lors du fameux débat autour de la loi 22 sur la langue française où il a été parfois honni de ses propres concitoyens anglophones parce qu'il voulait respecter la ligne de conduite du parti, et en deuxième lieu, pendant la course à la direction du parti, en 1978, quand il a appuyé de toutes ses forces M. Raymond Garneau contre M. Claude Ryan.

Perception de l'environnement

Le rôle des entreprises, des médias et des gouvernements

QUEBEC (PC) — La majorité de la population attribue aux entreprises industrielles la plus grande part de la responsabilité à l'égard de l'environnement et met la responsabilité collective au second rang.

C'est ce que révèle une étude sur la perception de l'environnement déposée hier à l'Assemblée nationale par le ministre délégué à l'Environnement, Marcel Léger. L'étude, commandée par les Services de protection de l'environnement, a été effectuée par la firme Pluram, de Montréal et Québec.

La majorité de la population rejette le gaspillage des ressources et l'accélération des tendances dans l'utilisation des ressources et rejette également l'instauration de mesures radicales de conservation des ressources qui entraîneraient une modification en profondeur du mode de vie actuel.

tièrement les entreprises industrielles lorsqu'il y a des coûts pour protéger l'environnement.

Enfin, les gens attribuent aux médias un rôle important pour faire valoir ou dénoncer certains comportements relatifs à l'environnement et ils estiment qu'on les informe encore insuffisamment sur ces questions.

L'étude démontre aussi clairement que la perception de l'environnement est grandement liée à la classe sociale à laquelle appartient l'individu.

Le niveau de scolarité, le type d'emploi occupé, le revenu, le niveau d'information influencent de façon prédominante tous les aspects de la perception de l'environnement alors que d'autres caractéristiques comme l'âge, le sexe ou le

lieu de résidence ne l'influencent pas.

Le rapport en conclut que les efforts d'éducation dans le domaine de l'environnement devraient être dirigés vers les individus peu scolarisés, les salaires moyens et faibles et peu sensibilisés à l'information.

Contre le progrès aveugle

Au cours d'une conférence de presse donnée pour expliquer les résultats de cette étude c'est que les Québécois envisagent qu'un développement anarchique n'est pas un développement réel car il n'est pas harmonisé et intégré dans un ensemble plus large.

En un mot, a dit M. Léger, le Québécois n'est pas aveuglement contre le pro-

grès, il est contre le progrès aveugle.

Le ministre a aussi constaté que la majorité des gens acceptent le principe pollueur-payer. La population applique ce principe particulièrement à l'industrie mais hésite à l'appliquer aux individus eux-mêmes et même aux producteurs agricoles.

En faisant effectuer cette recherche, a dit M. Léger, Environnement-Québec a joué un rôle de pionnier dont nous pouvons être fiers et dont nous espérons que les études sur l'environnement et sur sa perception par les gens sont encore très rares.

Le ministre a annoncé qu'il tiendra une importante conférence de presse, le 26 octobre, afin d'annoncer un train de mesures dans le domaine de l'environnement.

Rôle des médias

La population se dit prête à changer ses comportements qui ont un effet néfaste sur l'environnement.

Elle reconnaît en tout premier lieu aux gouvernements le rôle de faire des lois pour protéger l'environnement, mais ne veut pas qu'ils gèrent toutes les ressources de l'environnement.

La population ne pense pas que les gouvernements doivent subventionner en-

Southam Inc. tire son épingle du jeu

MONTREAL (PC) — M. A.-E. Wood, éditeur du Montreal Star, qui a cessé toute publication le 25 septembre, a fait savoir lundi que plus de 90 pour cent des 968 anciens employés du journal avaient signé des ententes mettant un terme à leurs profits en tant que salariés du quotidien.

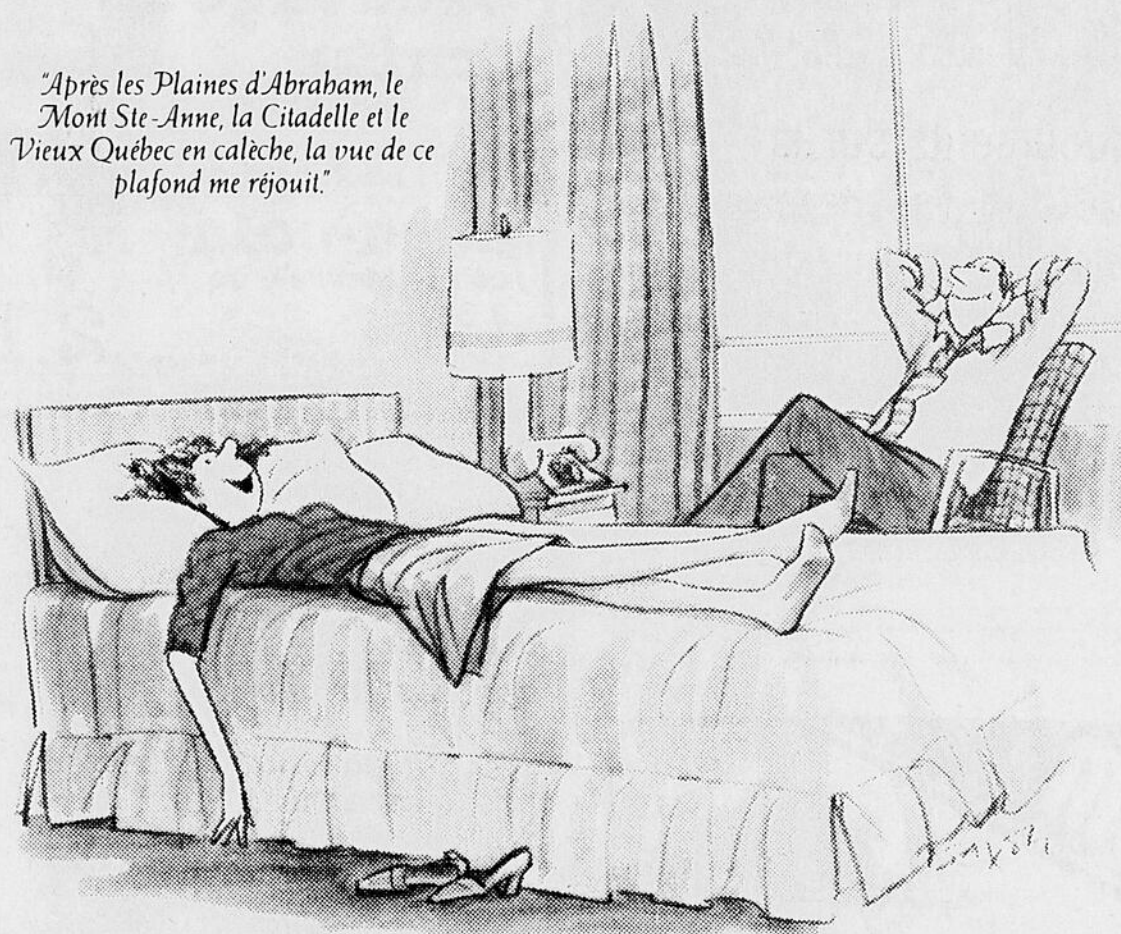
Ces ententes pourraient permettre à la Southam Inc., propriétaire de The Gazette, seul autre quotidien anglophone de la métropole, d'acquérir l'édifice du

Star et de déménager The Gazette. L'édifice appartient à FP Publications, propriétaire du Star.

Les démissions des salariés permettent à Southam de contourner les dispositions du code du travail du Québec, qui empêchent une compagnie de mettre sur pied les employés d'une société qu'elle acquiert. Advenant en effet que Southam achèterait les opérations du Star, il lui aurait fallu garder tous les employés du Star.

Week-end à Québec: 25% de rabais.

"Après les Plaines d'Abraham, le Mont Ste-Anne, la Citadelle et le Vieux Québec en caleche, la vue de ce plafond me réjouit."



Le forfait week-end Holiday Inn. Une raison de plus d'apprécier la belle ville de Québec.

Les hôtels Holiday Inn de Québec vous recommandent leur forfait week-end: 25% de rabais sur le prix courant d'une chambre si vous y passez au moins deux nuits.*

Le forfait week-end Holiday Inn de Québec comprend une chambre de choix à prix réduit. Mais sans réduction des normes ayant acquis à

Holiday Inn sa réputation mondiale: chambres spacieuses et bien éclairées, téléviseurs, lits doubles extra-longs, stationnement gratuit pour les clients, piscines et saunas, service de garderie, plan familial "Adolescents gratuits," casse-croûte, excellents restaurants et vaste choix de divertissements. C'est une des attractions

touristiques les plus populaires à Québec.

Pour réservations, composez sans frais: 1-(800)-268-8980; à Montréal, 878-4321; ou encore, appelez le Holiday Inn le plus près de votre agence de voyages.

A Québec, Holiday Inn est près des choses qui vous intéressent.

CENTRE-VILLE:
395, rue de la Couronne
(et boul. Charest)
(418) 647-2611

STE-FOY:
3225, boul.
Hochelaga
(418) 653-4901



BANQUE ROYALE

Holiday Inn®

L'hôtel qui plaît le plus au monde.

*Vous devez réserver et mentionner le forfait week-end. Valable seulement selon disponibilité. En vigueur les vendredis, samedis et dimanches jusqu'au 15 juin 1980 inclusivement. Sont exclus: les réunions spéciales, les groupes et les congrès.

Pipe-line en territoire canadien

Les libéraux demandent des preuves de l'appui canadien

OTTAWA (PC) — L'opposition libérale a exigé, mardi, aux Communes, que le gouvernement du premier ministre Clark fasse la preuve qu'il a dûment appuyé auprès des autorités américaines le projet de construction d'un pipe-line devant acheminer via le territoire canadien le pétrole d'Alaska vers les Etats américains du Midwest.

ritoire canadien jusqu'aux Etats du Midwest.

Invite à expliquer les raisons du revirement de la Foothills, le premier ministre Clark a rappelé qu'on s'interrogeait aux Etats-Unis sur le

coût de l'acheminement du pétrole par pipe-line et que, d'autre part, Foothills avait exprimé certaines inquiétudes relatives aux revendications territoriales des Indiens du Yukon.

Le président de l'OCCO démissionne

OTTAWA (PC) — Par la démission, mardi, de son président, l'Office canadien de commercialisation des oeufs — OCCO — se retrouve sous les feux de la rampe.

M. Murray McBride a fait savoir au ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, qu'il résignait ses fonctions (\$45,000 par année) parce qu'il estimait qu'il était devenu impossible de défendre les intérêts des consommateurs au sein de cet organisme.

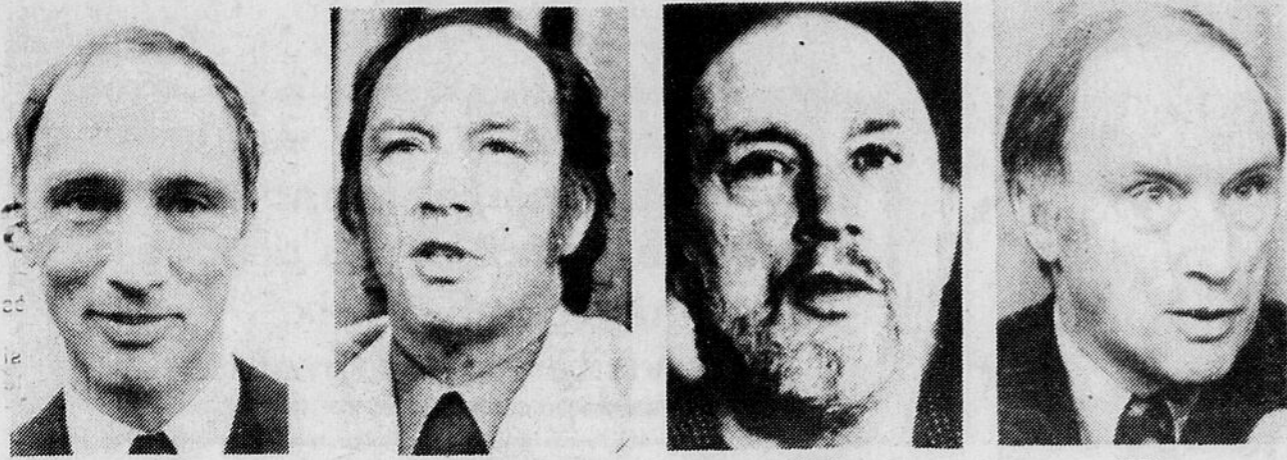
M. McBride a ajouté que, par le truchement de la taxe de 5 cents par douzaine d'oeufs, les consommateurs défraient le budget annuel de \$20 millions de cet organisme (dont \$105,000 qui représentent le traitement annuel de M. Max Roytenberg, directeur général de l'office).

L'OCCO avait déjà fait parler de

lui en 1974 à l'occasion du scandale des 28 millions d'oeufs qui avaient pourri dans les entrepôts. Au début de cette année, le Conseil de la recherche agricole lui reprochait de faire payer aux consommateurs de 9 à 14 cents de trop par douzaine d'oeufs.

Depuis, l'OCCO a majoré de 1 cent le prix de la douzaine d'oeufs versé aux cultivateurs, en faisant valoir que le relèvement du taux de l'escompte par la Banque du Canada entraînait une augmentation des coûts pour les éleveurs.

En apprenant la démission de M. McBride, le député Lorne Nystrom, expert agricole du Nouveau parti démocratique, a demandé une enquête immédiate par la Commission agricole des Communes et par le Conseil de commercialisation des produits agricoles.



1967 1973 1979 1979
TRUDEAU A 60 ANS — Le chef de l'Opposition Pierre Trudeau aura 60 ans demain. L'ancien premier ministre franchit le cap de la soixantaine en même temps qu'il fait face aux questions sur son leadership au Parti libéral. (Photolaser PC)

Trudeau célébrera son 60ème anniversaire demain

OTTAWA (PC) — Jadis playboy de réputation internationale, Pierre Trudeau célébrera jeudi son 60ème anniversaire de naissance, au moment où on se demande s'il restera encore bien longtemps leader du Parti libéral du Canada.

Après avoir été premier ministre pendant 11 ans, il occupe maintenant le poste plus modeste de chef de l'Opposition.

A l'intérieur même de son parti, il fait l'objet de critiques de partisans qui croient que certaines politiques ont conduit à la défaite du 22 mai dernier.

M. Trudeau a troqué la Cadillac d'Etat par une Pontiac et ce n'est plus au lac Harrington qu'il se retire quelques jours pour se reposer, mais dans une maison d'été plus simple qu'il possède au nord de Montréal.

A 24 Sussex Drive, ce sont les Clark qui sont maintenant les hôtes. Quant à M. Trudeau, il habite Stornoway.

Il ne voyage plus dans les jets du gouvernement, n'est plus entouré de policiers et de journalistes et porte ses propres valises.

Opposition

On laisse même entendre qu'il ne mettrait pas tout

son coeur dans son nouveau rôle au Parlement.

Il laisse ses adversaires préparer les réductions des effectifs de la fonction publique, annoncer la vente de sociétés d'Etat à l'entreprise privée et donner les richesses sous-marines aux provinces.

Son premier discours aux Communes depuis l'élection, il l'a lu sans grande conviction. Il venait pourtant de passer 60 jours de campagne électorale à prononcer un discours après l'autre, sans jamais une seule note.

Dans les autres provinces du Canada, il n'existe plus aucun gouvernement libéral.

Ouest

Sur le plan fédéral, le Parti libéral est pratiquement mort dans l'Ouest, où il n'a fait élire que trois députés.

Au cours d'un congrès d'orientation politique, le week-end dernier, des libéraux de l'Ouest ont reproché à M. Trudeau d'avoir perdu cette vaste région en insistant trop sur un gouvernement central puissant.

Pour les Albertains par exemple, il n'est pas question de partager avec le reste du pays, comme le voulait M. Trudeau, les ri-

chesses pétrolières de la province.

Les libéraux du Québec, eux, redoutent la façon dont M. Trudeau voudra peut-être défendre la thèse fédéraliste au cours de la campagne référendaire.

Les sondages ont montré que les Québécois voulaient en général plus de pouvoirs pour leur gouvernement provincial, aux dépens du gouvernement fédéral. M. Trudeau partage l'opinion exactement opposée.

Voyages

Pendant ce temps, M. Trudeau voyage beaucoup partout au Canada pour rencontrer les partisans libéraux. A Noël, il aura visité six provinces.

Comme au temps où il était premier ministre, il

conserve à peu près les mêmes heures de travail, arrivant au bureau vers 9 heures et partant vers 18 heures.

Il passe souvent les soirs avec ses enfants: Justin, 7 ans; Sacha, 5 ans; et Michel, 4 ans.

Il lui arrive de rester à la maison le lundi matin et de partir du bureau avant le déjeuner du vendredi.

Ayant perdu la piscine intérieure du 24 Sussex Drive, il fréquente les gymnases pour se tenir en excellente forme physique.

Ses repas sont frugaux, il ne boit que très rarement, ne fume jamais et est rarement malade.

Sa femme Margaret, dont il est séparé, voit les enfants régulièrement.

Des documents sur la commission Taschereau pourraient être publiés

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général, M. Allan Lawrence, songe à publier des documents se rapportant à la commission Taschereau de 1946 sur l'espionnage soviétique au Canada.

Hier, en réponse à une question aux Communes, M. Lawrence a fait savoir qu'il fait enquête sur les circonstances entourant la décision du gouvernement libéral de ne pas publier ces documents après le délai de 30 ans, comme cela est la coutume.

Il a indiqué, à l'extérieur des Communes, qu'il cherche, depuis déjà un certain temps, l'autorisation légale du gouvernement précédent qui a eu pour effet de bloquer leur publication.

Il s'agit des résultats d'une enquête de la commission royale de 1946, chargée d'étudier la question de l'espionnage soviétique au Canada à la suite de la défection de M. Igor Gouzenko, un employé de l'ambassade de l'URSS, à Ottawa.

Aux Communes, le député conservateur de Leeds-Grenville, M. Tom Cossitt, a indiqué que l'ancien secrétaire du cabinet, M. Michael Pitfield, a ordonné aux Archives publi-

ques de garder ces fameux documents pour encore 10 ans.

Au mois de mai 1978, le bureau du premier ministre Trudeau a confirmé que ces documents ne seraient pas rendus publics parce qu'il fallait protéger les intérêts de gens qui ont témoigné devant cette commission à l'époque et qui sont toujours en vie.

Selon des renseignements fournis aux Communes le 31 mai 1978, les documents Taschereau ont été transférés des Archives publiques au bureau du Conseil privé en 1976 afin d'être étudiés en vertu de l'autorisation du secrétaire du cabinet.

Après étude, il a été décidé que les documents ne devaient pas être publiés, parce que la divulgation de ces documents peut violer le droit à la protection de la vie privée d'un grand nombre de personnes...

Le gouvernement libéral d'alors avait promis d'examiner de nouveau ces documents en 1986.

Le solliciteur général a indiqué, hier, qu'il n'a pas encore réussi à trouver l'autorisation légale en vertu de laquelle la publication des documents a été bloquée.



la Baie
 Place du Royaume

RABAIS DE 25% SUR PARKAS SUPER CHAUDS!

Gardez-vous bien au chaud cet hiver avec un de ces parkas offerts à très bas prix! Extérieur 100% nylon imperméable chaudement doublé de douce peluche 100% acrylique. Capuchon réchauffé de peluche similifourrure, cordon coulissant et boutons-pression. Glissière deux façons avec fermeture 5 boutons, deux pochettes et deux poches fendues. Revers tempête. Marine. Tailles: 36-46.

La Baie, ord.: \$54.99

39⁹⁹

ch.

ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT. BAYMART, RAYON 847, NIVEAU DU METRO, CENTRE-VILLE ET DANS TOUTES LES SUCCURSALES.

LA BAIE ACCEPTE AVEC PLAISIR LES CARTES CHARGEX/VISA ET MASTER CHARGE.

Moi, je gage...
 comme ça me plaît.

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



LA BAIE
 votre nom est bon
 dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
 boulevard Talbot, Chicoutimi,
 545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
 du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
 — les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
 — le samedi, de 9h00 à 17h00.

canada en bref



Wendy McKittrick

Dédommagement à une étudiante en géologie

TORONTO (PC) — Le ministère ontarien des Richesses naturelles a consenti à verser une somme de \$3,000 en dédommagement à une étudiante en géologie qui s'était vu refuser un emploi d'été parce qu'elle était une femme.

Ce règlement, rendu public lundi par la Commission des droits de la personne d'Ontario, est intervenu entre le ministère et Wendy McKittrick, qui étudie maintenant le droit à Calgary.

"Nous sommes très heureux du montant du dédommagement", a déclaré l'avocate torontoise Lynn King, qui représentait la plaignante dans cette affaire. "Le montant est supérieur aux sommes généralement versées dans de pareilles causes", a dit l'avocate.

Mlle McKittrick s'était adressée à la Commission des droits de la personne, il y a trois ans, après avoir essuyé un refus pour un emploi d'été parce qu'elle était du sexe féminin.

Sept ans devant le mauvais tribunal

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a avoué, mardi, qu'il a passé sept ans devant le mauvais tribunal pour essayer de prendre possession d'une maison achetée pour l'agrandissement de l'aéroport international de Vancouver.

Me George Hynna, avocat du gouvernement, a déclaré en Cour suprême du Canada qu'il aurait fallu plaider en Cour suprême de la Colombie-Britannique au lieu de la Cour fédérale.

Et la Cour suprême du Canada a acquiescé, renvoyant au tribunal inférieur George et Evelyn Jackson, qui sont seuls à habiter leur maison dans un voisinage où il n'y a plus personne.

Selon leur avocat, Me Charles Johnstone, ils n'osent pas quitter les lieux, car leur maison serait alors démolie.

En 1972, les Jackson ont accepté \$50,000 du gouvernement fédéral pour leur maison. Ils ont su quatre mois plus tard que leurs voisins avaient obtenu 37 pour cent de plus qu'eux par l'expropriation. Ils réclament plus d'argent depuis ce temps devant les tribunaux.

Journal antillais muselé

TORONTO (PC) — L'Inter-American Press Association a condamné lundi le gouvernement de Grenade, île des Antilles, pour avoir obligé un journal indépendant à fermer ses portes.

L'IAPA représente quelque 1,000 journaux et revues publiés depuis l'Alaska jusqu'en Argentine.

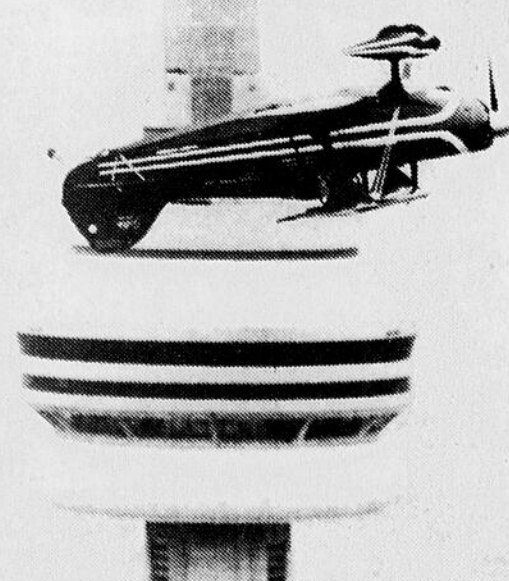
A sa 35ème assemblée générale, l'association a invité ses membres à dénoncer le premier ministre de Grenade, M. Maurice Bishop, qui a soumis un bi-hebdomadaire local, Torchlight, à des mesures de répression.

Le journal a dû cesser de paraître après avoir publié un article critiquant le gouvernement pour son attitude envers la religion Rastafarian.

M. Ken Gordon, directeur-gérant du Trinidad Express et directeur de Torchlight, a précisé que le journal avait connu ses premières difficultés après avoir publié un article emprunté au Toronto Star et adressant des reproches à M. Bishop.

"C'est la première fois qu'on oblige de façon aussi brutale et catégorique un journal à fermer ses portes dans les Antilles anglophones", a déclaré M. Gordon.

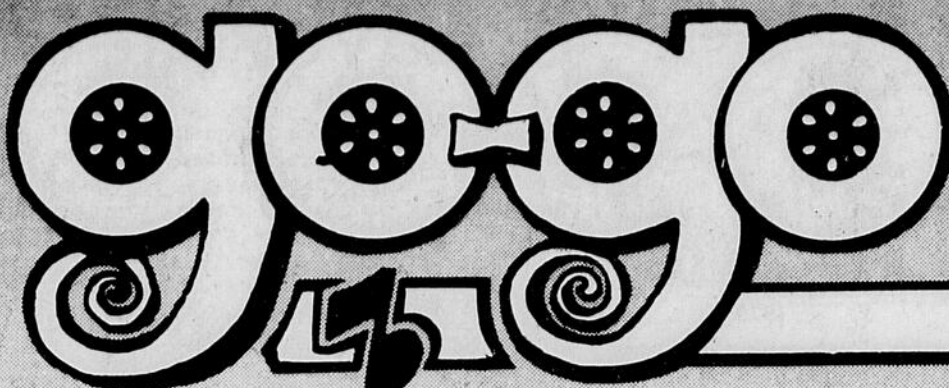
M. Oliver Clarke, directeur-gérant du Daily Gleaner de Kingston, en Jamaïque, a noté qu'aux yeux de M. Bishop, Torchlight s'était rendu coupable d'avoir déformé les faits et d'avoir publié des rebuts journalistiques scandaleux et outrageants, équivalents de libelles.



SENS DESSUS-DESSOUS — L'as pilote Gordon Price a effectué hier avec son bimoteur quelques tours d'acrobatie à la hauteur de la tour CN à Toronto. La brève démonstration avait pour objectif de sensibiliser les Torontois au championnat d'acrobatie aérienne qui aura lieu en 1980 aux Etats-Unis.

(Photolaser PC)

A VOTRE MARCHÉ



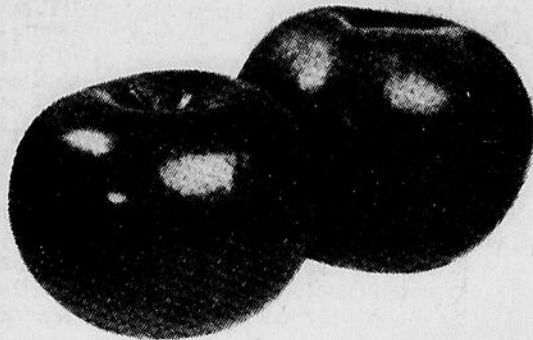
Le marché GO-GO est un véritable marché d'entrepôt. Pas de fantaisie, pas de luxe mais des bas prix. Une visite vous convaincra.

DU 15 AU 20 OCTOBRE

NOUS VENDONS LE VIN ET LE CIDRE

FRUITS ET LEGUMES

FRAIS TOUS LES JOURS



POMMES McINTOSH,

produit Québec, Canada no 1, sac 10 lb.

1.98 ch.

BAS PRIX TEMPORAIRES



MOUTARDE PREPAREE

SCHWARTZ, bocal de 16 oz.

.48

VIANDES

PRE-EMBALLÉE A 100% POUR DE MEILLEURS PRIX

FESSE DE PORC

fraîche, demie ou complète.

.98 lb.

PAMPLEMOUSSES BLANCS

produit Floride, grosseur 48

4.88 pour

PAPIER MOUCHOIR

ROYALE boîte de 100. B.P.T.

.62

ROTI DE PORC

centre de ronde, morceau 2 à 3 lb.

1.38 lb.

OIGNONS JAUNES

produit Québec, Canada, no 1, sac 5 lb.

.56 ch.

THE RED ROSE

Orange Pekoe, boîte 60 sachets

1.68

SAUCISSES FRAICHES

pur porc, AL-PI-CLO.

1.08 lb.

CONCOMBRES FRAIS

produit Québec, Canada no 1, grosseur 48.

.16 ch.

BEURRE D'ARACHIDES

SCHWARTZ bocal de 500 g.

.98

PORC HACHE

maigre dans le picnic frais.

1.38 lb.

SALADE CHINOISE

produit Québec, Canada no 1, grosseur 12

.36 ch.

CREME GLACEE

GOGO, contenant plastique, 2 litres, assortie.

1.28

BACON EN MORCEAUX

sans couenne.

1.18 lb.

ANANAS DOLE

produit USA, grosseur 14

.78 ch.

POMMES DE TERRE

frites congelées, VALLEY FARM, coupe régulière sac de 2 lb.

.34

SALADE DE CHOUX

CORSH, cello de 16 oz.

.88 ch.

BAS PRIX GOGO TOUS LES JOURS

Riz DAINTY, grain court, cello de 4 lb. 1.88	Pâte à sandwiches PURITAN, assortis, 3 oz. .32	Jarres DOMINION, Mason, caisse 12-16 onces. 2.54	Blé d'Inde IDEAL, en crème, choix, boîte 19 oz. .52	Farine FIVE ROSE, sac de 20 kg. 8.36
Nettoyeur à four MR. MUSCLE, boîte 7 onces. .98	Marmelade KRAFT, orange pure, bocal 682 ml. 1.38	Fromage à tartiner KRAFT, Cheez Whiz, plein bocal, 250 g. .98	Breuvage aux pommes ALLEN bocal 48 oz. .58	Maïs en grains ROSE DALE, boîte 12 onces. .40
Sauce Soya CHUN KING, bouteille 16 onces. .64	Lait évaporée CARNATION, 2 pour cent, boîte 385 ml. .44	Oxo Bouillon de boeuf, format 4 onces. 1.06	Céréale RICE KRISPIES, de Kellogg's, boîte 350 g. .96	Cristaux de saveurs Limonade, 3 sachets, 3.25 oz, 92 g. .78